

## Le rapporteur du Comité : «Les pouvoirs du chef de l'Etat sont fixés dans la Constitution»

La révision de la Constitution ne vient ni réduire ni renforcer les pouvoirs du chef de l'Etat, a déclaré, hier, Walid Laggoune, le rapporteur du Comité d'experts chargé d'élaborer les pro-

positions de ce texte de loi, affirmant que les pouvoirs du Président sont fixés dans la Constitution. En marge de son passage à l'émission «L'invité de la rédaction» sur les ondes de la Radio algé-

rienne de la Chaîne III, le rapporteur du Comité a clarifié la question relative aux pouvoirs dévolus au président de la République dans la nouvelle Constitution.

Lire en page 3

# L'Irak et le Nigéria pointés du doigt pour le non-respect de l'accord

La réduction des extractions du groupe n'a atteint que 8,6 bmjs en mai

Pour un troisième mois successif, l'Organisation des pays producteurs du pétrole (Opep) et leurs principaux alliés conduits par la Russie s'astreignent à réduire drastiquement leur volume de production afin de réguler les prix du marché pétrolier qui subit, toujours, les conséquences de la déprime de la demande provoquées par le Covid-19. Lire en page 2

© Photo : D.R

## Wilayas déléguées

### La gestion des nouvelles villes relancée

Toutes les wilayas déléguées du pays n'ont pas attendu la fin du confinement prévu le 14 juin prochain pour lancer des actions préparatoires du Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (PDAU).

Elles ont tacitement levé le confinement auquel elles étaient soumises depuis le début de la pandémie du coronavirus en Algérie en mars 2020.

Lire en page 4



## Après un arrêt dû à un acte de sabotage à Hadjar

### L'unité de préparation des matières remise en service

L'unité de préparation des matières et aggloméré (PMA) du complexe d'El Hadjar, a été remise en service après 15 jours d'arrêt suite à un acte de sabotage, a indiqué la société d'Imetal, mère du complexe, dans un communiqué rendu public dimanche. Lire en page 2



## Première phase de la levée du confinement sanitaire

### La Fédération des commerçants appelle au respect des mesures préventives



A l'occasion de la reprise, partielle, décidée par les autorités, en fonction de l'impact socio-économique et du risque de transmission du Covid-19, des activités économiques, commerciales et de service, hier dimanche, le secrétaire national de la Fédération algérienne des commerçants et artisans, Issam Badri, a appelé les citoyens et clients à respecter les mesures de prévention contre la propagation du virus et l'obligation de porter des masques et de respecter la distance sociale. «Environ 70% des commerçants reprennent leurs activités avec la réouverture de leurs magasins hier, après que le gouvernement eut arrêté une feuille de route de sortie du confinement, qui est à la fois, «progressive» et «flexible» et dans laquelle la priorisation des activités fut arrêtée en fonction de leur impact socio-économique et du risque de transmission du virus», a-t-il dit.

Lire en page 3

## Bla François Nguessan, Représentant de l'OMS en Algérie

### «L'Algérie fait partie des pays leaders dans le domaine de la santé»

Le Représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Bla François Nguessan, a affirmé, avant-hier samedi que l'Algérie fait partie des pays leaders dans le domaine de la santé, notamment l'industrie et la production pharmaceutiques. Lire en page 3



## filière lait

### Giplait ouvre un nouveau point de vente à Alger

Le groupe public Giplait continue d'élargir son réseau de distribution de lait et dérivés avec l'ouverture d'un nouveau point de vente à Sidi Moussa (est d'Alger) afin de garantir la disponibilité de ce produit vital à un prix administré et lutter contre la spéculation.

## constantine

### Dénombrement de plus de 3 300 oiseaux d'eau nicheurs dans les zones humides

Pas moins de 3 300 oiseaux d'eau nicheurs ont été dénombrés durant le mois de mai dernier par des spécialistes de la cellule d'observation des oiseaux migrateurs, à travers les zones humides de la wilaya de Constantine, a-t-on appris, samedi, du responsable de la cellule d'information de la conservation locale des forêts, Ali Zaghour.

## illizi-covid19

### Confection de plus de 2.000 bavettes par le centre de formation d'In-Amenas

Un lot de 2.000 bavettes stérilisées a été confectionné par le centre de la formation professionnelle et de l'apprentissage «Mohamed Khemaya» d'In-Amenas, wilaya d'Illizi, dans le cadre des efforts multisectoriels de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), a-t-on appris samedi auprès des responsables de cet établissement.



La réduction des extractions du groupe n'a atteint que 8,6 mbj, en mai

# L'Irak et le Nigeria pointés du doigt pour le non-respect de l'accord

**Pour un troisième mois consécutif, l'Organisation des pays producteurs du pétrole (Opep) et leurs principaux alliés conduits par la Russie s'astreignent à réduire drastiquement leur volume de production afin de réguler les prix du marché pétrolier qui subissent, toujours, les conséquences de la déprime de la demande provoquée par la Covid-19.**

Après avoir convenu de baisser leur quota d'extraction quotidienne de 9,7 mbj pour le mois de juin, ils ont décidé de prolonger ces coupes jusqu'à la fin du mois de juillet, à l'exception du Mexique qui a opposé son veto. La 11ème réunion ministérielle Opep+ organisée, simultanément, avec la 179ème réunion de la Conférence ministérielle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) s'est, également, soldée par l'adoption d'une panoplie de mesures visant à « stabiliser le marché pétrolier », a indiqué un communiqué du ministère de l'Energie. Toutes les décisions émanant de cette rencontre et approuvées par les deux poids lourds du marché pétrolier, en l'occurrence, la Russie et l'Arabie Saoudite, tendent à instaurer un certain équilibre entre l'offre et la demande et profiter du retour progressif de l'activité économique internationale, après plusieurs mois de paralysie commerciale. Lors de l'examen et de l'évaluation de l'évolution du marché pétrolier durant le mois précédent lors duquel les pays signataires se sont conformés aux décisions de l'accord Opep+ de réduction de production signé le 12 avril dernier, il s'est avéré que « le groupe n'a réduit sa production que de 8,6%, soit 11% de moins que le volume prévu », selon le calcul du fournisseur de données Kpler, relayé par les médias. Une différence expliquée par le manquement de certains pays à leurs engagements, à savoir l'Irak et le Nigeria, souvent pointés du doigt pour leur négligence. Désormais, ces « pays n'ayant pas respecté leurs engagements en mai et juin, devront non seulement s'y conformer mais limiter leurs productions entre juillet et septembre », a stipulé l'accord Opep+ reconduit avant-hier. Pour le suivi de la conformité de tous les signataires à l'exécution de cet accord, les pays de l'Opep et non Opep se



■ Le groupe n'a réduit sa production que de 8,6%, soit 11% de moins que le volume prévu. (Photo : D.R)

sont entendus sur la tenue d'une réunion ministérielle à Vienne le 1er décembre 2020, tandis que le Comité ministériel mixte de suivi (JMMC) a fixé la date de sa prochaine réunion au 18 juin de l'année en cours. A quelques jours de la tenue de cette ré-

union cruciale, plusieurs pays signataires de la Déclaration de coopération ont tablé sur une prolongation de l'accord de deux à trois mois, ce qui n'a pas été approuvé par Ryad et Moscou qui ont décidé de le reconduire pour un mois de plus

avant d'établir leur prochaine évaluation. Optimistes quand même quant à la reprise de la demande mondiale avec le déconfinement et le redressement des prix du pétrole sous l'effet de la recrudescence des tensions régionales et le retour de la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine. C'était, également, une occasion, pour mettre en place une nouvelle stratégie pour gérer la crise pétrolière et encourager le retour à l'investissement tout en restant prudent. En plus de la décision de la réduction de la production pétrolière de l'ordre de 9.7 millions de barils par jour (mb/ j) durant le mois de juin 2020, d'une baisse de 9,6 mb / j durant juillet 2020 ainsi que d'une coupe de 7,7 mb / j devant intervenir du 1er août à fin décembre 2020, les participants ont décidé aussi « de réduire la production de 5,8 mb/j du 1er janvier 2021 à avril 2022 », a fait savoir la même source. Il a été, également, approuvé la surveillance régulière de la conformité des pays à l'application de cet accord par Comité ministériel mixte de suivi (JMMC) qui devra se réunir tous les mois. Afin de stabiliser le marché, les participants ont incité tous les pays à respecter les décisions de l'accord d'ajustement de la production pour poursuivre leurs efforts d'absorption de la demande et le surplus du brut, estimant, toutefois, que « la demande mondiale de pétrole devrait encore se contracter d'environ 9 mb / j pour l'ensemble de 2020 ». Depuis l'exécution des extractions, les cours de l'or noir se sont redressés légè-

## Après un arrêt dû à un acte de sabotage à El Hadjar : L'unité de préparation des matières remise en service

✎ **L'unité de préparation des matières et aggloméré (PMA)** du complexe d'El Hadjar, a été remise en service après 15 jours d'arrêt suite à un acte de sabotage, a indiqué la société Imetal, mère du complexe, dans un communiqué rendu public dimanche.

«Malgré les conditions de confinement et les difficultés de la tâche, les travaux de remplacement du câble volé au niveau de l'unité PMA ont été entamés le 21 mai dernier pour une durée prévisionnelle du chantier, estimée initialement à 20 jours. Ce chantier n'a duré finalement que 15 jours», précise le Groupe des industries métallurgiques et sidérurgiques-Algérie (Imetal). Il s'agit d'un «temps record» vue l'ampleur et les conditions de déroulement des travaux qui ont été achevés le 4 juin en cours avec des essais concluants de la mise en service des installations, selon le communiqué qui a salué «la mobilisation et l'engagement exemplaires de l'ensemble des compétences internes de l'entreprise (cadres, maîtrise, et exécution)». En outre, les travaux de la remise en service ont été réalisés avec un «minimum de dépenses», avec l'utilisation d'un câble récupéré d'une ancienne installation, note encore la même source. Lors de sa première visite dans le cadre d'un audit mené au niveau du complexe, le PDG du groupe Imetal, Tarik Bouslama, avait mis l'accent sur l'importance de renforcer la sécurité de la zone, ce qui a été rapidement pris en charge. Selon le communiqué, le vol du câble est un acte de sabotage qui visait à «paralyser le complexe d'El Hadjar, juste avant l'installation de la nouvelle équipe dirigeante». Une plainte a été déposée à la Gendarmerie et l'affaire est actuellement au niveau de la justice, ajoute la même source.

**Fin avril dernier, l'Assemblée générale extraordinaire (AGO)** du complexe d'El Hadjar avait nommé Reda Belhadj nouveau directeur, en remplacement à Chemseddine Maâtallah. Le communiqué rappelle, par ailleurs, que l'unité PMA est «prête pour acheminer le coke et l'aggloméré vers le haut fourneau», et ce depuis le 5 du mois en cours.

Djamila Sai

## REPÈRE

### Déconfinement Les entreprises industrielles prennent des mesures d'adaptation pour assurer la reprise

Les entreprises industrielles préparent la reprise de leurs activités par des mesures d'adaptation aux exigences de lutte contre la pandémie du Covid-19, ont affirmé à l'APS des représentants d'organisations patronales qui s'inquiètent par ailleurs des coûts supplémentaires engendrés par ces mesures. «Après trois mois de restrictions, il est nécessaire de reprendre l'activité économique mais tout en mettant en avant la préservation de la santé publique qui doit rester la priorité absolue. La reprise ne doit pas se faire au détriment de la santé de la population. Des mesures spécifiques seront donc prises au sein des industries et des entreprises d'une manière générale», a déclaré le président du Forum des chefs d'entreprise (FCE), Mohamed Sami Agli. Il s'agit essentiellement du port obligatoire de masques, de la distanciation sociale, de la désinfection périodique des lieux du travail, du contrôle régulier de la santé des travailleurs et de la prise de la température à l'entrée des sites. Toutefois, ces mesures auront un coût certain sur l'activité de l'entreprise, souligne M. Agli appelant à une solidarité employeurs/employés pour faire face à cette situation. «Ce n'est pas toutes les entreprises qui peuvent mettre à la disposition de leurs employés quotidiennement des masques qui connaissent des prix de folie ou assumer les frais des opérations de désinfection ou du transport du personnel», note le président du FCE, qui rappelle que le tissu économique algérien est composé essentiellement des TPE/PME dont les capacités financières sont limitées. «Le cas de l'Algérie est particulier comparativement aux autres pays où l'économie subit uniquement les difficultés conjoncturelles liées à la pandémie, alors que les entreprises algériennes souffraient déjà, après une année 2019 très compliquée et font face actuellement au double choc : crise sanitaire et baisse des prix du pétrole», a-t-il soutenu. Agli explique également qu'il sera «très compliqué» pour les entreprises de reprendre au même rythme qu'avant car cela dépend de plusieurs facteurs externes comme la disponibilité du transport public et la disponibilité de la matière première. Mais, en dépit des difficultés, les entreprises doivent reprendre leurs activités rapidement «sinon la crise risque d'avoir des séquelles qui vont durer plus longtemps», selon le président du FCE.

ment après avoir franchi la barre de zéro dollar pour le pétrole américain. Dans l'espoir de remonter les prix à plus de 50 dollars, tous les pays « signataires devront appliquer la baisse » afin de soutenir leur économie, notamment, celle des pays dépendant de la rente pétrolière.

Samira Takharboucht

Voir sur Internet [www.lnr-dz.com](http://www.lnr-dz.com)

Première phase de la levée du confinement sanitaire

## La Fédération des commerçants appelle au respect des mesures préventives

**A l'occasion de la reprise, partielle, décidée par les autorités, en fonction de l'impact socio-économique et du risque de transmission du Covid-19, des activités économiques, commerciales et de service, hier dimanche, le secrétaire national de la Fédération algérienne des commerçants et artisans, Issam Badri, a appelé les citoyens et clients à respecter les mesures de prévention contre la propagation du virus et l'obligation de porter des masques et de respecter la distance sociale.**



Les commerçants sont heureux de la levée du confinement partiel auquel ils étaient soumis. (Photo: D.R.)

« Environ 70% des commerçants reprennent leurs activités avec la réouverture de leurs magasins aujourd'hui (dimanche, ndlr), après que le gouvernement eut arrêté une feuille de route de sortie du confinement, qui est à la fois, « progressive » et « flexible » et dans laquelle la priorisation des activités fut arrêtée en fonction de leur impact socio-économique et du risque de

transmission du virus », a-t-il dit. Intervenant sur les ondes de la radio nationale Chaîne I, l'invité de l'émission « La matinale » a affirmé que quelques 900.000 à un million commerçants ont été touchés par la crise sanitaire, et qu'ils sont, a observé Issam Badri, tout à fait prêts à reprendre le travail selon les conditions sanitaires requises. « Les commerçants sont obligés de prendre toutes les mesures sanitaires nécessaires, qui garantissent leur sécurité et celle des clients de la pandémie du Coronavirus », a poursuivi le secrétaire général de la fédération algérienne des commerçants et artisans. La première étape de levée du confinement sanitaire, progres-

sive, flexible et adaptée à la situation épidémiologique nationale et locale qui a débuté hier dimanche, sera menée en étroite collaboration avec l'autorité sanitaire et le comité scientifique, dont la conduite pose plus de contraintes que ne l'a été le confinement. Elle concerne, rappelle-t-on, un certain nombre d'activités économiques, commerciales et de services, en plus des magasins de restauration rapide (en les portant), le secteur de la construction, les travaux publics et l'irrigation, y compris les activités de manutention et les bureaux d'études (architecture architecturale, génie urbain). Ainsi que d'autres activités telles que les artisans, la

céramique, le plâtre, la menuiserie, la teinture, les agences de voyage et autres. Une première étape progressive et flexible qui se déroule, rappelle-t-on encore, dans le cadre des horaires de confinement partiel. Cette reprise, partielle, des activités économiques, commerciales et de service, sera tributaire du strict respect, sur les lieux de travail et/ou de regroupement, des mesures de prévention sanitaire. Principalement, les protocoles sanitaires de prévention dédiés à chaque activité, qui devront être scrupuleusement respectés et appliqués par l'ensemble des opérateurs, commerçants, clients et usagers. Le gouvernement n'a eu de cesse d'appeler à la prudence et à l'esprit de responsabilité individuelle et collective, qui reste les meilleurs remparts pour dépasser cette crise sanitaire et ses conséquences économiques et sociales.

S'agissant de la seconde phase du plan de reprise progressive des activités économiques, commerciales et de services, celle-ci prendra effet le 14 du mois en cours, soit la semaine prochaine. « Les mesures de sortie du confinement sanitaire ne doivent en aucune manière signifier un retour à la vie normale, mais bien au contraire, il incite à la prudence et à la vigilance car la menace de l'épidémie demeure omniprésente », insiste le gouvernement. **Rabah Mokhtari**

Le rapporteur du Comité :

### « Les pouvoirs du chef de l'Etat sont fixés dans la Constitution »

La révision de la Constitution ne vient ni réduire ni renforcer les pouvoirs du chef de l'Etat, a déclaré, hier, Walid Laggoune, le rapporteur du Comité d'experts chargé d'élaborer les propositions de ce texte de loi, affirmant que les pouvoirs du Président sont fixés dans la Constitution. En marge de son passage à l'émission « L'invité de la rédaction » sur les ondes de la Radio algérienne de la Chaîne III, le rapporteur du Comité a clarifié la question relative aux pouvoirs dévolus au président de la République dans la nouvelle Constitution. Pour le rapporteur du Comité d'experts chargés d'élaborer les propositions de ce texte de loi, pour clarifier cette question, il y a lieu de revenir au statut constitutionnel. Il ne s'agit en rien, dit-il, de renforcer ou de réduire les pouvoirs du chef de l'Etat, lesquels sont fixés dans la Constitution, a-t-il indiqué. Le professeur Walid Laggoune a rappelé que c'est cette dernière qui fixe et délimite ses pouvoirs « selon le schéma général adopté pour l'ordonnement constitutionnel ». Il a, ainsi, expliqué que dans le régime semi-présidentiel adopté par l'Algérie, le Président est élu au suffrage universel et

qu'à ce titre, il ne s'agit, ni d'étendre, ni de réduire ses pouvoirs « dans l'absolu ». Que des Présidents se soient, par le passé, octroyés des pouvoirs absolus, relève de « pratiques et non pas de règles constitutionnelles », a-t-il clarifié. L'intervenant a signalé, par ailleurs, que l'organisation des pouvoirs, telle qu'elle a été définie dans les énoncés des différentes constitutions ont toujours été rédigés sous les intitulés de « pouvoirs » exécutif, législatif et judiciaire, le statut du chef de l'Etat ayant, a-t-il noté, été inclus dans le pouvoir exécutif. Le professeur Laggoune a précisé, à cet effet, que dans l'article 143 de la nouvelle Constitution, il est reproduit in extenso que « le pouvoir réglementaire est exercé par le président de la République, en dehors des domaines réservés au Parlement », l'alinéa 2 énonçant, poursuit-il, que « l'exécution des lois est du ressort du Premier ministre ». En clair, le véritable pouvoir exécutif est exercé par le Premier ministre et le gouvernement, le président de la République restant au-dessus du pouvoir exécutif, quand il exerce un certain nombre de pouvoirs, il le fait en tant que chef d'Etat élu au

suffrage universel. Pour ce professeur de droit public à l'université d'Alger, la nouvelle Constitution met définitivement fin aux tentatives d'exercice de « pouvoirs absolus », des pratiques, « liées à des Présidents qu'ils se sont octroyés ». Des rapports liant le Président et l'exécutif, l'intervenant assure que ceux-ci ont été clairement définis dans la nouvelle mouture de la Constitution « si elle venait à être adoptée ». Dans le cas de figure, relève-t-il, où la majorité présidentielle est égale à la majorité parlementaire, ce serait donc le programme du président qui est appliqué dans le gouvernement. Mais dans le cas où par suite d'élections législatives une autre majorité se dégage au titre de l'article 108, « qui n'a pas été suffisamment mis en valeur », le Président charge, alors, le nouveau chef du gouvernement à appliquer son programme d'action. Suite aux Constitutions qui se sont succédées, en 1963, 1976, 1989, 1996, 2008, et 2016, l'invité observe, d'autre part, que c'est parce que la société évolue et qu'à ce titre, « on n'établit jamais une constitution définitive ». **Djamila Sai**

**Bla François Nguessan**

**Représentant de l'OMS en Algérie**

### « L'Algérie fait partie des pays leaders dans le domaine de la santé »

Le Représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Bla François Nguessan, a affirmé, avant-hier samedi que l'Algérie fait partie des pays leaders dans le domaine de la santé notamment l'industrie et la production pharmaceutiques. C'était en marge de l'audience que lui a accordée le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, Abderrahmane Benbouzid. Autour, indique un communiqué du ministère de la santé, de la lutte contre la pandémie du coronavirus (Covid-19) en Algérie et la coopération Sud-Sud dans le domaine de la santé.

S'appuyant sur un rapport sur les actions de collaborations menées conjointement par le ministère de la Santé et le bureau de l'OMS en Algérie, le Représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie a, à l'occasion, félicité le leadership du premier responsable du secteur de la Santé et les mesures prises par le gouvernement algérien qui ont, a-t-il dit, conduit à la maîtrise de la situation. Au vu, a-t-il observé, des résultats épidémiologiques, obtenus dans la lutte contre la pandémie du Covid-19, a poursuivi le communiqué du département d'Abderrahmane Benbouzid. Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière et, président du Comité scientifique de suivi et d'évaluation de l'épidémie Covid-19, a, pour sa part, présenté la situation épidémiologique de l'épidémie Covid-19 en Algérie. Insistant sur les acquis et l'expérience de l'Algérie dans la gestion de cette épidémie et mettant en avant le travail et les contributions scientifiques des membres du Comité, particulièrement, le suivi et la prise en charge thérapeutiques des malades et les mesures de déconfinement, a encore poursuivi la même source. S'agissant de la coopération Sud-Sud, le communiqué du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a fait cas de la proposition du Représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie à ce que l'OMS soutienne la coordination avec les pays de la région. Et, a ajouté la même source, explore les voies et les moyens pour développer cette coopération à la lumière de l'expertise de l'Algérie. « La coopération entre l'Algérie et les pays de notre continent est au centre de nos préoccupations », a rassuré M. Benbouzid, relevant que le développement de cette coopération et le renforcement des échanges d'expertises font l'objet d'une grande attention. **R.M**

#### BRÈVE

Commerce extérieur

#### Déficit de 1,5 milliard de dollars au 1<sup>er</sup> trimestre 2020

La balance commerciale de l'Algérie a connu un déficit de 1,5 milliard de dollars durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2020, contre 1,19 milliard de dollars à la même période en 2019, en hausse de 26,21%, a appris dimanche l'APS auprès de la direction générale des Douanes (DGD). Les exportations algériennes ont atteint près de 7,62 milliards de dollars (mds usd) durant les trois premiers mois de l'année en cours, contre 10,14 mds usd à la même période de l'année dernière, enregistrant ainsi une baisse de 24,89%, précisent les statistiques provisoires de la direction des études et de la prospective des Douanes (DEPD). Les importations ont, pour leur part, totalisé 9,12 mds usd, contre 11,33 mds usd, également en baisse de 19,52%. Les exportations ont ainsi assuré la couverture des importations à hauteur de 83,50%, contre 89,48% durant la même période de comparaison. Les hydrocarbures ont représenté l'essentiel des exportations algériennes durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2020, avec 92,40% du volume global des exportations, en s'établissant à près de 7,04 mds usd, contre 9,48 mds usd, enregistrant un recul de 25,78%. Pour les exportations hors hydrocarbures, elles restent toujours marginales, avec 578,7 millions usd, ce qui représente 7,60% du volume global des exportations, contre 658,04 millions usd, en baisse de 12,06%, durant la même période de comparaison. Les statistiques des Douanes montrent que ce recul des exportations hors hydrocarbures a concerné tous les groupes des principaux produits exportés.

**R. N.**

Wilayas déléguées

## La gestion des nouvelles villes relancée

Cela s'est confirmé tout au long de la semaine écoulée avec la multiplication des réunions de coordination entre les différentes structures. Ce sont outre la wilaya déléguée en charge de la circonscription concernée, du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville (Mhuv), de l'Intérieur, des communes, des Transports de l'Habitat, de l'Énergie, des Ressources en Eau et de l'Environnement et des Énergies renouvelables. D'autres institutions comme le ministère des Finances, les domaines, Sonelgaz et autres organismes chargés de la gestion des nouvelles villes étaient représentées. Les mêmes aspirations d'une wilaya déléguée à une autre ont été abordées. Telles que celles des nouvelles villes de Sidi Abdallah (Alger), Bouinane (Blida), Boughezoul (Médéa-Djelfa), El Menia (Ghardaïa), Hassi Messaoud (Ouargla), et des pôles urbains Ali Mendjeli et Ain Nehas (Constantine), Draâ Errich (Annaba) et Ahmed Zabana (Oran). Wali déléguée de Draâ Errich dans la wilaya de Annaba, Mme Ouassila Bouchachi est certainement l'une des premières à avoir entamé ses visites de terrains et réunions de travail dans les différentes communes sous sa compétence. Notamment celle de Oued El Aneb et précisément la Nouvelle-ville de Draâ Errich avec ses 52.000 habitants où est implanté le siège de l'administration du même nom. D'Est en Ouest et du Nord au Sud, les aspirations sont les mêmes à la lecture de l'examen de la situation des nouvelles villes et pôles urbains. C'est, en tout cas, ce qui ressort du travail des sous-commissions ayant pour missions de se pencher aussi bien sur les différents obstacles que sur les besoins en termes financier, foncier, juridique

**Toutes les wilayas déléguées du pays n'ont pas attendu la fin du confinement prévu le 14 juin prochain pour lancer des actions préparatoires du Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (PDAU). Elles ont tacitement levé le confinement auquel elles étaient soumises depuis le début de la pandémie du coronavirus en Algérie en mars 2020.**

et technique. Il y a aussi, l'organisation et la gestion des nouvelles villes et pôles urbains sur laquelle il fallait se pencher pour les réhabiliter et en faire des villes pilotes. Il est dit que cela doit offrir aux citoyens les meilleures conditions de vie et le confort souhaité. C'est ce que à quoi doivent aboutir l'encadrement administratif et technique des circonscriptions administratives. Cela sera réalisé en conformité avec les résultats enregistrés lors des visites de terrain et des réunions organisées au niveau des wilayas déléguées. Un résultat où sera abordée la question des moyens financiers à dégager. Dans leurs approches, les pouvoirs publics n'ont pas omis la question du financement nécessaire aux travaux d'aménagement, de raccordement aux différents réseaux et de réalisation de structures. De veiller, aussi, à assurer le transport urbain et la création d'espaces verts en vue de hisser ces villes et pôles urbains au rang de villes durables. C'est dire toute la charge de travail qui attend les walis délégués et les représentants des différentes institutions. D'où l'appel lancé aux bonnes volontés telles que celles des opérateurs économiques et associations pour participer aux opérations de réalisation, à la faveur notamment de la libération du mar-

ché foncier. Des atouts, les walis délégués n'en manquent pas. Il en sera ainsi en termes de levée des contraintes pour les opérations d'urgence telles que celles portant réalisation des voiries et le raccordement aux réseaux de gaz, d'électricité, d'eau potable et d'assainissement. L'aménagement au niveau des villes et pôles urbains se caractérisera par une cadence soutenue dans la réalisation de logements en vue de leur distribution dans un délai proche. Il s'agit notamment de Sidi Abdallah (Alger), Bouinane (Blida), Draâ Errich (Annaba), Ain Nehas (Constantine) et Ahmed Zabana (Oran). La mise en place d'un Conseil technique intersectoriel (ce qui semble avoir été fait ce dernier jeudi à Annaba) pour apporter un appui en matière de gestion et de gouvernance aux établissements en charge de la gestion des nouvelles villes et pôles urbains, supervisés par le ministère de l'Intérieur à travers la Direction générale de l'Aménagement et de l'Attractivité du Territoire, le Centre national d'études et d'analyses pour la population (Cneap) et à l'Agence nationale à l'aménagement et à l'attractivité des territoires (Anaat). La création d'un guichet unique, au niveau des organismes de gestion des nouvelles villes et pôles urbains, regroupant les services du Domaine, du Cadastre, de l'Urbanisme, et de la Conservation foncière pour le parachèvement des procédures relatives aux actes et au foncier. C'est là qu'interviennent les expropriés des terres pour utilité publique qu'ils soient propriétaires ou locataires des lieux que l'Etat, malgré ses engagements de 2015, n'a pas dédommés. Ils se préparent à interpellier judiciairement les pouvoirs publics

dont le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville (Mhuv) Ils se disent las d'attendre un dédommagement financier de l'expropriation de leur bien ou location dont ils ont fait l'objet et qui n'arrive toujours pas. On leur avait argumenté que la décision obéissait aux lois de la République car s'agissant de projets d'utilité publique (réalisation de nouvelles villes, autoroutes, routes nationales et autres espaces de passage et de rassemblement initialement destinés à l'usage de tous). Relevant du domaine public ou exceptionnellement de celui privé, ces espaces ont été gérés par l'Etat à travers ses nombreux démembrements. Ceux-ci représentent des acteurs ayant des préoccupations et des besoins contradictoires et parfois opposés. D'où les règles du jeu fixées sur la base d'une codification de l'urbanisme, des collectivités locales et tant d'autres domaines. Elles sont censées avoir été établies pour éviter les conflits d'intérêts entre les différents acteurs se partageant l'espace en question. Les occupants illégaux des espaces et de la voie publique en font partie. Ce qui n'est pas de l'avis des pouvoirs publics. Usant de la force que leur confère la loi, ils ont mis en application celle portant expropriation pour intérêt public. Ce qui a créé une dichotomie à l'origine de l'apparition d'un troisième pôle d'acteurs. Il s'agit de commerçants, de gérants et de résidents établis depuis des décennies D'où l'encombrement qui caractérise quotidiennement la majorité des grandes villes du pays. Elle a créé un niveau de saturation insupportable exigeant une intervention urgente et de très grande ampleur. Avec leur méconnaissance du terrain, les walis délégués pourront-ils relever le défi?

**A. Djabali**

**RAPATRIEMENT**

**Ressortissants algériens**

## Air Algérie poursuit ses opérations de rapatriement

La compagnie nationale Air Algérie continue ses opérations de rapatriement des ressortissants algériens bloqués à l'étranger, au moment où, la quasi-totalité des espaces aériens à travers le monde sont fermés, du fait de la propagation du Covid-19.

Dans la soirée d'avant-hier, un avion de la compagnie aérienne Air Algérie a atterri à l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediene, en provenance du Caire, transportant 160 passagers algériens bloqués en Egypte suite à la fermeture de l'espace aérien depuis mars dernier du fait de la propagation du Covid-19, a indiqué le Président-directeur général (P-DG) de l'Entreprise de gestion des services et infrastructures aéroportuaires (SGSIA), Tahar Allache. Dans le cadre de ces opérations de rapatriement, ajoute M. Allache, un autre groupe de ressortissants algériens, bloqué aux Emirats arabes unis, est arrivé dans la matinée d'avant-hier à Alger à bord d'un avion de la compagnie aérienne nationale d'Air Algérie.

Le même responsable a précisé que ce groupe de ressortissants algériens bloqué aux EAU, suite à la fermeture de l'espace aérien à cause des risques de la propagation de la pandémie de coronavirus, est composé de 266 personnes. A leur arrivée à l'aéroport, poursuit-il les passagers ont été soumis à toutes les mesures sanitaires mises en place dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie de Covid-19. La compagnie nationale Air Algérie avait dépêché samedi dernier deux avions à destination de la France afin de rapatrier 600 ressortissants algériens bloqués dans ce pays. Le premier avion a atterri à 18h00 à Alger transportant 301 passagers plus quinze enfants, alors que le deuxième est arrivé à 23h45 transportant 298 passagers plus six enfants. Dimanche, c'était au tour de 229 Algériens bloqués au Maroc d'être rapatriés à bord d'un vol d'Air Algérie au départ de l'aéroport de Casablanca. Le 27 mai dernier, près de 300 ressortissants algériens bloqués à Londres (Grande-Bretagne) avaient également été rapatriés. Depuis le début de la crise sanitaire due à la pandémie du coronavirus, l'Algérie a rapatrié plus de 9.000 de ses ressortissants à l'étranger, au moment où la quasi-totalité des espaces aériens à travers le monde sont fermés. Ces vols s'inscrivent dans le cadre du programme de rapatriement des ressortissants algériens bloqués à l'étranger suite à la suspension du trafic aérien, en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de rapatrier tous les ressortissants algériens bloqués à l'étranger à cause de la pandémie Covid-19. En somme, les ambassades d'Algérie dans les pays où des Algériens sont encore bloqués supervisent l'organisation des vols de rapatriement après contact avec les concernés par courriel ou SMS.

**Manel Z.**

Mines de fer de Tébessa

## Les effectifs se préparent au déconfinement

Sur le site des mines de fer de Ouenza et Boukhadra dans la wilaya de Tébessa, tout est prêt pour relancer la production du minerai de fer nécessaire au fonctionnement du Haut-Fourneau du complexe Sider El Hadjar (Annaba) et celui de Belara (Jijel). Tel est l'objectif que les effectifs des deux mines se préparent à atteindre dès la levée du confinement imposé depuis mars 2020 pour cause de la pandémie de coronavirus. Celle-ci a profondément perturbé l'ordre de marche des effectifs, des extracteurs et des wagons ou camions transporteurs. Toutes les activités étaient prévues pour être remises en activité au courant du mois de septembre 2019 où une enveloppe financière de 8 milliards DA était prévue pour la rénovation du matériel et engins d'extraction de fer dans les mines de Ouenza et Boukhadra. Ce renfort en moyens humains et matériels aurait dû permettre l'approvisionnement des deux complexes sidérurgiques en minerai de fer. Il n'en a rien été. Les lacunes observées en matière de gestion, ont été aggravées par la pandémie de Coronavirus. Cette situation a, en effet, remis en question toutes les capacités extractives et de transport routier quotidien de 7.000 tonnes de minerai de fer (5.000 tonnes de Ouenza et 2.000 tonnes de Boukhadra). Elle a, de ce fait, impacté négativement sur les deux complexes de production du fer et de l'acier. C'est pourquoi, plusieurs mois après, l'annonce de la levée du confinement a été bien accueillie par les effectifs. Et pour cause, elle doit mettre un terme à la crise inter-syndicale qui couve depuis des jours dans les rangs des syndicalistes à El Hadjar. A ce niveau, les désaccords se multiplient au gré de l'humeur et des intérêts

des uns et des autres membres du partenaire social. Ce qui n'est pas le cas à la SFME de Tébessa précisément à Ouenza et Boukhadra. A ce niveau, l'on n'a pas attendu le bon vouloir du syndicat ou la levée du confinement général par la pandémie Covid-19 pour aborder la question de mise en œuvre de production de minerai. On se dit déterminer à atteindre le plus haut niveau de production pour, affirment les travailleurs, compenser le retard enregistré. «Nous le ferons et ce, quel que soit le moyen de transport même terrestre, en cas de défectuosité de la voie ferrée », répète-t-on. Cette détermination est déjà visible sur le terrain malgré le confinement. Du côté des deux mines, notamment, où les effectifs s'activent à la remise en état de tout équipement détérioré. Il y a ceux appelés à être mis en place après leur acquisition suivant les marchés émis en conformité avec la stratégie du ministère. A ce jour, celle-ci tarde à être matérialisée. Du fait de la pandémie, les rares soumissions enregistrées se sont avérées infructueuses. Or, l'indisponibilité des équipements composait le principal argument avancé par l'ancienne direction générale de la SFME pour justifier ses échecs dans la conduite des affaires de l'entreprise. Et pourtant, le ministère de tutelle avait débloqué une enveloppe financière conséquente et le recrutement de 260 employés. Parce qu'ils ont mis du retard dans l'accomplissement de leur mission, le P-DG et son proche collaborateur ont été licenciés. Leurs successeurs n'ont pas attendu le déconfinement pour lancer leurs appels d'offre. Consistants en termes financiers et matériels, ils portent sur l'acquisition d'une étude de faisabilité technique et de collaboration pour

la mise en place d'une unité de traitement et d'enrichissement de minerai de fer. D'équipements de protection individuelle pour les employés. D'une étude de faisabilité et de l'élaboration d'un Cahier de charge pour la mise en place d'une unité d'enrichissement de minerai de fer au niveau de MFE/spa Tébessa. Pour démontrer sa volonté de réussir dans la relance de l'approvisionnement en minerai des complexes sidérurgiques et de la zone chaude des complexes de Jijel et El Hadjar, la DG de la SMFE a mis tous les atouts de son côté. En lançant, entre autres, des appels d'offre pour l'élaboration d'une étude de faisabilité technique et collaborative. Celle-ci est destinée à la mise en place d'une unité de traitement et d'enrichissement de minerai de fer, de fourniture d'équipements de protection individuelle pour les employés et de véhicules, de tous types, accessoires, composants et pièces de rechanges. Avis d'appel d'offres aussi, pour la fourniture de véhicules et accessoires spécialisés (Commercial et leasing de machines, engins et équipements de chantier, tracteurs agricoles, camions-frigo, remorques de camping, motoquads...). Il y a aussi l'acquisition d'équipements, machines, engins et accessoires de chantier et de construction. Là ne devraient pas s'arrêter les activités de la SFME. La DG envisage également la prise en charge du problème des poussières dégagées par les deux mines. Elles ont été de tout temps génératrices de nuisances pour les populations riveraines. A ce niveau, il est question de réduire les émanations de poussière. Pour ce faire, il est prévu la mise en place de moyens étoffés de protection de l'environnement.

**A. Djabali**

## INFOS EXPRESS

Oum El-Bouaghi

### Caravane de sensibilisation et de préparation de la saison estivale

Dans le cadre de l'application du programme de prévention sur les différents dangers, notamment à l'approche de la période estivale, la direction de la Protection civile de la wilaya de Oum El Bouaghi, en coordination avec les services des ressources en eau, (CCLS), (DCA), tourisme, commerce et santé, a élaboré un programme riche et varié qui débutera le 7 juin 2020 et s'étalera jusqu'au 11 juin 2020. Le programme dont notre journal a été destinataire d'une copie, comportera une multitude d'activités et portera principalement sur des campagnes de sensibilisation et de vulgarisation qui ciblera les différentes couches sociales, la prévention des risques de la saison estivale, la lutte contre les feux forêts et récoltes, les accidents de la route, notamment en période d'été où les gens se déplacent vers les côtes, les risques de noyades en mer, dans les barrages et lacs, les piqûres de scorpion ainsi que les intoxications alimentaires à travers les plus grands centres urbains de la wilaya. Afin d'inculquer les bases de la culture sécuritaire aux différentes couches sociales et plus particulièrement les jeunes, la caravane de sensibilisation qui durera 5 jours a pour objectif principal de mettre fin, ou à défaut, réduire le nombre d'accidents liés aux différents dangers, sillonneront les villes suivantes : Souk Naamane, Ain M'lila, Ain Kercha, Ain Fakroun ( barrage Ourkis), Sigus, Ain Beïda, F'kirina, Berriche, Meskiana, Dhalaa, Oum El Bouaghi, Ksar S'bihi et Ain Babouche.

A. Remache

Aïn Témouchent : préparation de la saison estivale 2020

## Campagne de désinfection des plages

Ainsi, elle a lancé une vaste campagne de nettoyage à travers tout le territoire de la wilaya en coordination avec ses partenaires traditionnels, dont le centre d'enfouissement technique et quelques associations écologiques. Ce programme consiste à mener une lutte implacable contre les maladies transmissibles par l'eau, les insectes et les animaux en insistant sur la propagation des chiens errants qui menacent la santé des citoyens et de surcroît les enfants dans les communes en cette période de vacances, a rapporté, avant-hier à la presse, un cadre au niveau de cette direction. Au sujet de l'affaire d'une importante quantité de poissons pérus mystérieusement dans le barrage de Tadmaya dans la localité de Oulhaça, ce responsable a élargi comme suit : «le barrage de Tadmaya est à vocation agricole géré par une association d'exploitants agricoles pour l'irrigation des terres agricoles dans son périmètre. Il a été exploité conformément à la politique du gouvernement et sa stratégie pour le développement des ressources halieutiques dans les barrages d'eau et les cages flottantes dans la mer. En effet, ces exploitants agricoles les ont utilisés pour l'élevage et l'engraissement de plusieurs variétés de poissons, car ce poisson avait d'autres avantages, à savoir l'apurement de l'eau et éliminer les végétations nuisibles. Au sujet de la mort de 200 unités de poisson d'un poids unitaire variant 800 grammes et 1.5 kilogramme, nous étions informés par le biais d'une association écologique «Chourouk» et un groupe d'exploitants agricoles. Immédiatement la direction de

La direction de l'Environnement de la wilaya d'Aïn Témouchent a élaboré un programme entrant dans le cadre de la préparation de la saison estivale 2020 qui se distingue des précédentes éditions, étant donné que la wilaya, à l'instar du reste du pays, est soumise au confinement sanitaire.

L'Environnement de la wilaya a contacté les services de l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable basé à Maghnia (Tlemcen), qui a opéré des prélèvements pour effectuer des analyses bactériologiques et physico-chimiques sur les eaux et les espèces animales dans son laboratoire afin de déterminer exactement les causes de cette mort. Elle a informé Mme le wali puis une commission composée des cadres des deux directions de l'Environnement et son homologue de la pêche et ressources halieutiques et un médecin vétérinaire pour enquêter sur le mode d'irrigation. Notre source a précisé qu'une seule espèce de poisson a péri. Par contre, les autres espèces de poisson et les tortues n'ont pas été touchées. Elles vivent le plus normalement possible. Notre source a indiqué qu'il s'agit probablement d'un virus ou bactérie qui a infecté cette espèce de poisson, car l'eau est normale et il n'existe pas d'eaux sales se déversant dans ce barrage. Et en seconde probabilité, il est supposé que ces poissons en surnombre aient été asphyxiés par manque d'oxygène à la surface de l'eau. En attendant les résultats des analyses, la situation a été maîtrisée actuellement par la direction de l'Environnement». Revenant à l'actualité dominée par les mesures sécuritaires et préventives contre le coronavirus (covid-19), notre source a affirmé

que l'opération de nettoyage et de désinfection a commencé le 12 mars dernier. Il a été utilisé la chaux et les pesticides pour lutter contre la prolifération des insectes en collaboration avec les services compétents des bureaux d'hygiène communaux. Sur un autre registre destiné aux communes du littoral et dans le souci de renflouer les ressources économiques de la wilaya qui mise sur les rentrées du tourisme durant la période estivale, plusieurs opérations de nettoyage et désinfection ont été accomplies sur les plages et locaux abritant les centres de colonies de vacances. Ce programme prévoit également le recyclage des déchets et la sensibilisation de la population contre le rejet anarchiques des ordures ménagères qui ternissent le paysage touristique. Ces ordures ont diminué en quantité durant la période du confinement sanitaire, a fait remarquer notre source. Tous les lieux susceptibles d'attirer les gens ont été désinfectés et nettoyés en usant de camions citernes d'une contenance de 300 litres et des réservoirs de capacité de 30 000 litres.

La direction de l'Environnement a doté ses agents exécutants de tous les matériels et équipements sanitaires de travail nécessaires comprenant, entre autres, les barettes, les gants, les blouses, les lunettes pour réaliser à bon escient ce programme.

Sabraoui Djelloul

Commune de Sidi Khettab (Relizane)

## Opération de démolition des constructions illicites

Le président de l'assemblée populaire de Sidi Khettab, en l'occurrence M.Ziane Bouziane, a supervisé hier l'opération de démolition des constructions illicites. Le maire a promis de poursuivre cette action et a mis en garde tous ceux qui accaparent les terres appartenant à l'État, surtout s'ils sont destinés à la construction de logements ou d'équipements publics « Nous appliquerons la loi dans toute sa rigueur, et nous avons tous les pouvoirs pour la faire. Je demande donc à tout le monde de respecter les décisions d'arrêt des travaux que nous émettons, et de ne violer aucune directive afin d'éviter la démolition de ce qui a été construit. Je rappelle que nul n'est au dessus de la loi et que les promesses faites par certains de régulariser leur situation ne sont que pur mensonge pour les induire en erreur et nous allons lancer d'autres actions dans les prochains jours. Les réguli-



sations, si elles ont lieu, se feront conformément à la loi » a-t-il conclu. Par ailleurs, et dans un autre registre, l'entreprise publique d'hygiène et de santé de la dite commune susmentionnée, a entamé depuis la journée d'avant-hier, des opérations de démolition à travers son territoire de compétence, suivant un programme préétabli et ce

durant toute la saison estivale. Cette opération a ciblé en première lieu la cité Wiam, avant de s'étendre lors des prochains jours, les cités de Kaddous, l'ancien Souk El Fellal, les logements de fonction éducative et la circonscription administrative de Zedairia (les unités de voisinage N°17, 18, 19 et 20.).

N.Malik

## Effondrement d'une bâtisse non habitée à La Casbah, sans faire de victime



Une bâtisse non habitée de 4 étages, située dans la commune de La Casbah (Alger), s'est effondrée, vendredi matin, sans faire de victime, indique la Protection civile dans un communiqué.

(Photo > D. R.)

## La création d'associations communales à caractère caritatif et solidaire autorisée



Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a fait savoir jeudi que les citoyens désirant se lancer dans le travail associatif peuvent désormais créer des associations communales à caractère caritatif et solidaire ainsi que des comités de quartiers ou de villages, et ce en considération de l'élan de solidarité dont ont fait preuve les algériens durant la crise du Covid-19.

(Photo > D. R.)

## INFOS EXPRESS

Relizane

### Des kits alimentaires pour 500 familles nécessiteuses

Quelque 500 familles nécessiteuses résidant dans des zones d'ombre relevant des communes de Kalaa et Béni Zantis dans la wilaya de Relizane ont reçu, ce samedi, des kits alimentaires dans le cadre de l'action de solidarité accompagnant les mesures préventives de lutte contre la propagation de l'épidémie du coronavirus, a-t-on appris de la directrice de l'Action sociale, Ould Ahmed Djamilia. En application des instructions du wali de Relizane, Mme Nacera Brahmi, pour la prise en charge des personnes démunies et vulnérables à travers des actions de solidarité en vue d'atténuer les conséquences des mesures préventives prises pour lutter contre la propagation du coronavirus, un programme spécial a été élaboré pour la distribution de kits alimentaires aux familles nécessiteuses résidant dans les zones d'ombre des communes de la wilaya. Ces aides, a précisé Mme Ould Ahmed Djamilia, ont été réunies grâce aux dons des bienfaiteurs, du mouvement associatif et sont distribués par des comités de quartiers et des notables formés en comités locaux. Les aides, à savoir divers légumes et des denrées alimentaires de large consommation, sont distribuées aux familles nécessiteuses ainsi qu'aux personnes touchées par les répercussions de la pandémie du coronavirus, en raison de la cessation de leurs activités dans les villages des communes susmentionnées.

N.Malik

Retour à l'école en France

## Les inquiétudes des parents d'élèves

En effet, la reprise des écoles s'est faite sur la base du volontariat, comme l'avait déclaré Mme Carla Dugault, co-présidente de la FCPE qui n'a pas manqué de signaler la difficulté de la mise en place des mesures de protection. Mme Dugault a indiqué, je cite : « Nous avons souhaité que les moyens pour mettre en place ce protocole sanitaire soient au rendez-vous. Et aujourd'hui, on voit bien que les moyens manquent », a-t-elle fait savoir. La co-présidente de la Fédération des conseils des parents d'élèves (FCPE) a également ajouté que beaucoup de questions restent sans réponse en ce qui concerne les mesures prises pour un retour normal à l'école. Écoutons Mme Dugault : « Les parents sont toujours aussi inquiets qu'il y a quelques jours. Les moyens nécessaires ne sont pas déployés aujourd'hui. Donc, comment voulez-vous qu'on soit rassurés, en tant que parents, sur le fait que nos enfants puissent reprendre le chemin de l'école sans attraper le virus ? ». C'est la première question que les parents se posent, a-t-elle fait savoir. Cette dernière devait également souligner qu'elle peut se féliciter que le gouvernement prenne un peu plus de temps pour un retour à l'école sécurisé. Pour faire face au virus, la co-présidente de la fédération a même évoqué la question la prise en charge des masques par l'exécutif. « On a compris hier que c'étaient aux familles de s'équiper. Donc, la FCPE demande à ce que les distributions de masques soient faites à l'ensemble des élèves. Après, sur le port du masque, c'est plutôt aux collégiens ou plutôt les grands qui pourraient le porter. Est-ce qu'il faudra le porter tout le temps ? », s'interroge Carla Dugault. Il n'y a pas que les parents d'élèves qui sont inquiets. « Ça serait les enseignants qui devraient porter un masque obligatoirement à chaque fois que la distanciation sociale ne serait pas respectée.

**La totalité ou presque des écoles ont rouvert de nouveau leurs portes aux élèves après un confinement qui a duré près de deux mois. Malgré les assurances des autorités françaises, la majorité des parents sont restés sceptiques quant à la reprise de leurs enfants. Les inquiétudes des parents ont été comprises par le ministère de l'Éducation qui a laissé le choix aux parents de laisser leurs progénitures retourner sur les bancs des classes ou de les garder encore à la maison.**

Encore une fois, c'est beaucoup de flottement et donc, du coup, beaucoup d'inquiétudes pour tous les acteurs de la communauté éducative. Les médias français ne sont pas restés les bras croisés et ont soulevé le problème du retour à l'école surtout les mesures prises par les autorités du pays. « L'école républicaine et égalitaire est-elle en train de se fracasser après le terrible impact d'une crise sanitaire sans précédent a indiqué un journaliste. Ce dernier a ajouté que les décrocheurs, programmes scolaires inégalement suivis et accentuation des effets de la fracture numérique. Ce dernier devait indiquer que l'« école pour tous », chère à Jules Ferry, risque d'engendrer d'énormes disparités entre élèves, alors que cette fin d'année scolaire, marquée par quatre mois d'enseignement expérimental, a forcément laissé des traces. La presse française a rapporté que 5 à 8 % des élèves auraient déserté les radars lors du confinement et de l'enseignement

à distance. Ce chiffre est largement sous-estimé selon syndicats et enseignants, qui avaient senti le schisme arriver dès la mi-mars. Des mesures barrières et de distanciation sociale ont été prises ont été constatés dans les quelques écoles primaires et les collèges que nous avons visités à Paris. Lors de notre tournée, nous avons également remarqué que la majorité des directeurs et des écoles qui veulent être rassurant. En face, nous avons aperçu des parents et des élèves soucieux et qui ne cachent pas leurs inquiétudes.

**Allergique à la presse, le directeur du collège Jules Ferry a fait intervenir la police**

Si notre tournée a été tenue dans de bonnes conditions dans plusieurs établissements scolaires, ce ne fut pas le cas au niveau du collège Jules Ferry dans la paisible ville du Puy en Velay (Haute-Loire). Des parents avec qui nous avons discutés au sujet du retour de leurs enfants sur les bancs des classes ont soulevé également les mêmes inquiétudes évoquées plus haut. Néanmoins, les mêmes parents ont également indiqué que les mesures draconiennes prises par le premier responsable de cet établissement scolaire. Lors de notre déplacement au niveau de ce collège, nous avons constatés plusieurs barrières placées devant l'entrée semblables à celles que nous avons l'habitude de voir devant les sites stratégiques. Les élèves sont invités respecter les mesures de distanciation et de se faire inscrire avant d'entrée dans l'enceinte de l'établissement. Un homme le visage fermé surveille de près l'entrée des élèves, c'est le directeur de l'établissement, nous a-t-il fait savoir. C'est l'occasion pour lui de demander de s'exprimer sur les mesures drastiques mises en place devant l'établissement scolaire.

Le premier responsable a ignoré notre présence. « Bonjour Monsieur le directeur », l'homme ne répond pas. C'est au moment où nous avons voulu prendre des photos que le directeur s'avança vers nous pour nous demander que c'est interdit de filmer. Après avoir décliné notre identité, le directeur sortit son téléphone portable et se dirigea vers notre véhicule et pris plusieurs photos. Lorsque nous avons demandé le pourquoi de la chose, le directeur décrocha son téléphone et appela : « Bonjour je suis le directeur du collège Jules Ferry, je souhaite que vous envoyez une patrouille de police au collège ». Alors que nous essayons de lui parler, le directeur ne répond toujours pas et continue de nous ignorer. Un homme présent sur les lieux s'en mêle pour prendre position avec le directeur sans au préalable connaître ce qui s'est passé. L'homme en tenue civile et qui n'était pas en service s'est présenté comme étant de la police communale. Quelques minutes plus tard, un véhicule de police arrive devant le collège avec gyrophares et sirènes. Le directeur leur a fait savoir que nous étions en train de prendre des photos. Nous avons également décliné notre identité aux agents de police tout en expliquant que nous faisons notre travail. Après des vérifications d'identité, l'un des policiers a tenté de nous faire la leçon et selon lui, il fallait demander une autorisation au directeur avant de prendre des photos et avant d'écrire un article. Dans la foulée, un second véhicule de police arriva sur les lieux. S'apercevant qu'il n'y avait pas le feu, les policiers à bord du second véhicule repartirent. En sommes, nous n'avons pas pu connaître les déclarations du directeur du collège rentrer dans l'enceinte de l'établissement et de fermer la porte derrière lui.

**De Paris :  
Abdenrahmane Hakkar**

Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
وزارة الأشغال العمومية والنقل

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

مدينة الأشغال العمومية  
ولاية سيدي بلياس  
الرقم الجبائي : 408115100022082

DE LA WILAYA SIDI BEL ABBES  
CODE NIF: 408015100022082  
SIDI BEL ABBES

06 81914 **AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**  
(Code ANEP N°2031002450)

Conformément au décret présidentiel n°15-247 du 02 Dhou El Hija 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public, le Directeur des Travaux Publics de la WILAYA DE SIDI BEL ABBES informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales lancé sur les quotidiens nationaux: « LA NOUVELLE REPUBLIQUE » Et « شير القراء » le 24.03.2020 relatif au projet suivant :

**- LOT N° 06 : REHABILITATION DU CHEMIN MENANT AU SITE DE TILMOUNI SUR 0,8 KM.**

Dans le cadre de l'opération :

**ENTRETIEN DES CHEMINS COMMUNAUX**  
(Code ANEP N°2031002450)

A l'issue de la procédure d'évaluation et d'analyse des offres conformément au critères prévus dans le cahier des charges, le projet est attribué provisoirement comme suit :

Entreprises	Montant de l'offre	Montant après correction	Délai	Note Technique	OTS
EURL LAKHAL TCE NIF: 00012200259447	56 311 097,50 DA	56 382 497,50 DA	CINQ (05) MOIS	77 Pts	Moins d'avis

N.B. : Tous les soumissionnaires ayant participé à cet avis d'appel d'offres sont invités à se rapprocher de la DTP de la wilaya de Sidi Bel Abbes pour consulter le procès-verbal de choix de l'entreprise durant les trois (03) jours à compter de la première parution de l'avis d'attribution provisoire du projet. Les recours éventuels à l'encontre de la présente décision peuvent être introduits auprès de Monsieur le directeur des Travaux Publics de la wilaya de Sidi Bel Abbes durant les dix (10) derniers jours à compter de la première parution du présent avis.

La Nouvelle République / 8/6/20 / ANEP 2031003856

**COMMUNIQUE**

Il est porté à la connaissance des citoyens, que des comptes sont ouverts auprès d'Algérie Poste et du Trésor pour recueillir les contributions citoyennes, en monnaie nationale, destinées à soutenir l'effort national de lutte contre le Coronavirus « COVID 19 ».

Trésor : 397-13737 COVID 19 ALGERIE.  
CCP : 200 Clé 12 COVID 19 ALGERIE.

Les contributions en devises étrangères peuvent être versées, dans les comptes ci-dessous énumérés :

BEA : COVID 19  
Euro : 002001121123000001/46  
USD : 002001121123000002/43  
GBP : 002001121123000003/40

La Nouvelle République / 8/6/20 / ANEP GR 0025

Les bienfaits du confinement

## La nature reprend des couleurs... grâce à la Covid-19 ?

La première fois, en 1991 : le 5 juin était tombé en plein mouvement insurrectionnel déclenché par le FIS dissout (Front islamique du salut), ayant entraîné la démission du gouvernement et la proclamation de l'état de siège, dans une ambiance de manifestations de rues, chaotiques, qui débouchèrent sur une décennie de terrorisme ayant marqué à jamais l'Algérie. En 2020, c'est pour des raisons sanitaires, totalement imprévues et même impensables que le 5 juin s'est trouvé inscrit dans un calendrier de confinement et de «mesures barrières» contre la propagation du coronavirus, interdisant tout rassemblement. La Journée mondiale de l'environnement, en Algérie, a été limitée à l'espace médiatique : émissions et reportages à la télévision, tables rondes à la radio, messages sur les réseaux sociaux. Ce fut l'occasion de réentendre le constat, fondé ou non, que la pandémie du coronavirus est venue au secours de la nature. Pas ou moins, de transports en commun, tous modes confondus, pas ou moins, d'activités industrielles ni touristiques, réduction de la circulation automobile durant les heures de confinement... bref, une pollution en chute libre dont

→ Depuis que le 5 juin est célébré, chaque année, comme Journée mondiale de l'environnement, c'est la deuxième fois, en Algérie, que des circonstances particulières empêchent les écologistes de développer des activités de mobilisation et de sensibilisation à la hauteur de cet événement planétaire.

les effets bénéfiques sur la nature ont été très vite perçus. A Alger, au centre-ville, habituellement bruyant et exposé aux gaz d'échappement de véhicules roulant en grande partie au diesel, les feuilles des arbres ont repris leur vert d'origine et les moineaux ont réintégré leurs nids, le ciel est occupé par les pigeons, les goélands, les hirondelles de passage, et d'autres espèces d'oiseaux inhabituels en milieu urbain. L'air retrouve sa pureté, les citoyens découvrent le calme, les rues sont plus propres. Des images vidéo amateur, filmées sur la côte-ouest algéroise, à Baïnem, montrent au large, un spectacle de dauphins assez rarissime, mais pas sans précédent dans la baie d'Alger. Ce fait présenté comme insolite est mis sur le compte de la pandémie de coronavirus. La propreté des plages et de la mer seraient également une conséquence de la

diminution des activités économiques sur terre. A la veille de la fin du mois de Ramadhan, par une belle journée ensoleillée, les habitants du quartier de La Poudrière, à Bologhine (ex-Saint-Eugène), dans la banlieue ouest d'Alger, ont profité d'une eau de baignade qui n'a jamais été aussi limpide et débarrassée des algues généralement inévitables près du rivage.

Le grand événement de la période de la Covid-19 s'est passé au sud du pays, dans un lieu où le taux de contamination est, sans doute, nul, un lieu touristique par excellence mais épargné par les nuisances de cette activité du fait de l'interdiction des transports de personnes (aérien et routier). Il s'agit de la réapparition, qualifiée de miraculeuse, dans le parc culturel de l'Ahaggar (Tamanrasset), plus de dix ans après son dernier signalement, du guépard sahélo-saharien, une espèce en danger critique d'extinction, inscrite sur la liste rouge de l'Union internationale de conservation de la nature (UICN). Le reportage sur ce parc, diffusé par la chaîne de télévision publique, à l'occasion du 5 juin, qui a montré des images du guépard (*Acinonyx jubatus* de hecki), prises en mars 2020 dans l'Atakor, indique qu'il s'agit plutôt du résultat de mis-

sions de recherches effectuées en 2017 et 2019 puis en mars dernier, obéissant à un protocole scientifique impliquant les habitants de l'air géographique du parc ainsi que leurs connaissances et savoir-faire, et l'utilisation d'un équipement spécialisé, notamment une quarantaine de caméras. Le reportage a signalé la présence également de gazelles Dorcas et de mouflons à manchette qui figurent parmi les «plats favoris» du guépard. Selon l'UICN, «la baisse de population chez les guépards est due à de nombreux facteurs : deux sécheresses qui ont diminué le nombre de gazelles et de mouflons, les proies des guépards, la dégradation de l'environnement naturel mais surtout la chasse illégale de cette espèce». Le contexte sanitaire a-t-il quelque chose à voir avec cette victoire de la nature ? On serait tenté de le croire quand on apprend que deux espèces animales, la chauve souris et le pangolin seraient à l'origine de cette «attaque» qui a mis à genoux les «humains» (malgré l'arsenal terrifiant d'armes à destruction massive en possession des grandes puissances) et permis à la nature (en apparence sans défense) de «respirer».

M'hamed Rebah

### LE GUÉPARD AU SAHARA Une longue histoire

Le guépard sahélo-saharien fait de temps à autre la Une de l'actualité écologique en Algérie. Ce magnifique félin, qui tient du chat et du léopard, d'où son nom italien gattopardo, est un grand ami du soleil. Il semble bien protégé par sa vitesse (120 km/h sur courte distance) et par un programme de conservation initié par l'UICN. Sa présence dans les massifs du Tassili N'Ajjer et du Hoggar avait été confirmée en mars 2016, par un responsable à la direction générale des Forêts. Des habitants de la région ont signalé sa présence sur un rayon de 500 km autour de la ville de Djanet. Des nomades avaient fait état dans le passé de ses attaques contre des chèvres et des chameaux. Certains témoignages de sa présence dans la région remontent à plus longtemps. En août 1996, quatre bébés guépards avaient été récupérés par un targui et en avril 1998, un guépard mâle s'était aventuré au centre de Djanet, provoquant l'étonnement et la curiosité de toute une population, mais il n'a pas eu la même chance, il fut tué le soir même par une personne qui s'était sentie menacée. Des spécialistes de la faune en ont capturé un en avril 2004, dans le Hoggar. En 2012, des spécialistes du félin de l'UICN avaient relevé que «l'Algérie et le Tchad supportent la plus grande majorité des guépards de cette région, comprenant plus de 88 % de l'aire de l'habitat de l'espèce». Ils estimaient leur nombre en Algérie à 38, loin de l'estimation actuelle des experts algériens qui tend vers les 200 individus. Le guépard du Sahara est l'une des espèces les plus menacées d'Afrique du Nord. A l'échelle internationale, il figure sur l'annexe I de la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) à laquelle l'Algérie a adhéré en décembre 1982 et il a été intégré dans la liste rouge des espèces en danger d'extinction par l'UICN en 2001. Dans notre pays, la loi sur la chasse de 2004 le protège et l'article 3 de l'ordonnance du 15 juillet 2006 l'a inscrit, avec la gazelle dorcas, en tête de la liste des espèces animales menacées de disparition. Sa chasse est interdite. Il y a une quinzaine d'années, il était question de la création à El-Ménéa (au sud-ouest de Ghardaïa) d'un centre de reproduction des espèces sahélo-sahariennes (gazelle et éventuellement le guépard) pour servir à leur réintroduction en milieu naturel.

M'h. R.

### Zones humides

## Recensement d'oiseaux migrants à Constantine

Pas moins de 3 300 oiseaux d'eau nicheurs ont été dénombrés durant le mois de mai dernier par des spécialistes de la cellule d'observation des oiseaux migrants, à travers les zones humides de la wilaya de Constantine, selon le responsable de la cellule d'Information de la conservation locale des forêts, Ali Zaghrou, cité par l'APS. Ce recensement national des oiseaux d'eau nicheurs, qui s'est déroulé du 19 au 31 mai dernier, a été mené dans toutes les zones humides de la wilaya, dans le cadre des activités du réseau national des observateurs ornithologues algériens (RNOOA) à l'occasion de la Journée internationale des oiseaux migrants. «Les plans d'eau répartis dans différentes régions de la wilaya constituent des lieux de repos et de nidification pour plusieurs espèces d'oiseaux migrants qui empruntent le couloir de migration entre l'Europe et l'Afrique», a souligné le même responsable. Il a ajouté que dénombrement supervisé par 7 experts de la wilaya de Constantine, vise à enrichir la base de données et de suivi de la conservation des forêts concernant les zones humides et de connaître de manière exhaustive le nombre des oiseaux d'eau nicheurs et leur densité dans la région». Il a

également relevé, en ce sens, que les experts sont en train de surveiller tous les indicateurs relatifs aux sites de nidification, aux œufs et aux oisillons observés sur les rives des zones humides de la wilaya. Le recensement des oiseaux d'eau nicheurs a par ailleurs permis, cette année, d'observer 40 Erismature à tête blanche, une espèce de canard très rare à l'échelle mondiale et également menacée d'extinction, a indiqué la même source, faisant savoir que les services de la conservation des forêts étudient cette espèce d'oiseau rare et surveillent une éventuelle nidification dans la wilaya de Constantine. Plus de 20 espèces d'oiseaux d'eau nicheurs, dont des variétés connues ont été ainsi recensées, à savoir 1534 canards à cou blanc, 1 088 Foulque macroule, 390 hérons garde-bœufs et d'autres espèces comme le petit canard plongeur et les cigognes a précisé la même source, indiquant que cet effectif a été dénombré à travers 16 zones humides situées à Aïn Smara, Djebel Ouahch, Benbadis, Ibn Ziad et Zighoud Youcef. Ces zones humides, qui ont vu cette année une augmentation significative du niveau de l'eau par rapport à l'année précédente, sont devenues des points de peuplement et de

reproduction de ces oiseaux d'eau migrants en raison des conditions appropriées et de leur éloignement des zones urbaines, a souligné ce même responsable, estimant que ces plans d'eau peuvent ainsi devenir un véritable laboratoire à ciel ouvert pour les étudiants et les biologistes. A noter, enfin, une augmentation cette année du

nombre des oiseaux d'eau dans les zones humides comparativement à l'année 2019, au cours de laquelle 2110 oiseaux ont été dénombrés, ce qui représente un bon indicateur. Pour la biodiversité locale, a confié la

Agence

### Chine

## Les pangolins mieux protégés

La Chine a porté la protection des pangolins au plus haut niveau en raison du fait que cette espèce est menacée dans la nature, a annoncé vendredi l'Administration nationale des forêts et des prairies. Cela signifie que les pangolins chinois, qui sont naturellement répandus en Chine, et les pangolins malais ainsi que les pangolins indiens, qui vivaient autrefois dans toute la Chine selon des renseignements, seront strictement protégés. Le pays dispose d'un système à deux niveaux pour la protection des espèces sauvages sous la protection spéciale d'Etat, conformément à la loi sur la conservation des espèces sauvages. Avant cet ajustement, les pangolins étaient sous la

protection d'Etat du niveau II. Les pangolins chinois étaient autrefois largement répandus dans 17 régions provinciales au sud du fleuve Yangtsé sur la partie continentale de la Chine, mais ils n'ont été trouvés que dans 11 provinces, selon le premier recensement national sur les ressources des espèces sauvages terrestres publié en 2003. A cause de la chasse excessive et de la destruction de leurs habitats dans le passé, la population de pangolins est tombée à environ 64 000 individus, selon le recensement. La Chine a interdit la chasse des pangolins en 2007, et a suspendu toutes les importations commerciales de pangolins et de ses produits depuis 2018.

Agence

**INFO EXPRESS**

Tipasa

**20.101 personnes contrôlées, dont 563 verbalisées**

Dans le cadre de la poursuite des mesures de précaution et mise en œuvre des mesures sanitaires et préventives prises par les autorités suprêmes du pays afin de lutter contre la propagation de l'épidémie de Coronavirus (Covid-19), coïncidant avec le début de la saison estivale, il est connu que la wilaya de Tipasa regorge de sites touristiques et l'élargissement de sa bande côtière et ses paysages pittoresques, car elle attire un grand nombre de citoyens de différents horizons, tant nationaux qu'étrangers. Les unités du groupe régional de la Gendarmerie nationale ont organisé à Tipasa pendant la période du 05/01/2020 au 10/06/2020, mettant en œuvre 3.284 interventions pendant les périodes d'application des mesures de santé mentionnées de 17h00 à 07h00, où 20.101 personnes ont été surveillées, dont 563 ont déposé une plainte contre elles pour avoir enfreint les décrets juridiques et les décisions administratives, en plus de surveiller 14.752 véhicules à travers lesquels 66 véhicules ont été saisis afin de prendre des mesures liées à la mise en fourmière, avec 19 cas de violation du confinement enregistrés.

Mohamed El Ouahed

## Boumerdès Dellys, oh ! quel délice !

La région de Dellys recèle des potentialités touristiques des plus attractives. Vu son emplacement stratégique au versant Nord-Est de la wilaya de Boumerdès, elle a une double vocation, maritime et montagneuse. C'est une région avec des atouts et des attentes, un pôle touristique par excellence. C'est cette double vocation fait d'elle une citadelle paradisiaque, qui lui confère le statut de plaque tournante touristique attractive dans la wilaya. Dellys est une ville millénaire dont les habitants sont plus connus par les «La houistate», par leur façon de parler propre à eux. La commune de Dellys est composée des localités suivantes : Ain Salem, Takdempt, El Medjni, Ladjena (les jardins), Bordj-Fnare, Beni Azeroual, Assouaf, Touhabet, Boukhnach, Bouafia, Brarat, Dar El Melh, Boumeddas, Ouled Mahdjoub, Beni Amara, Tizeghouine, Dar Rabah, Ouled Sabeur, Chegga, Mezoudj, Houasna, Azrou, Afir, Amadhi, Thisira, Ifri Tamarth, Ivehlal, Thala Ayache, Thala Arousse et Eel Marssa. L'histoire entre Dellys et la mer est inépuisable, une mer nourricière et un terroir agricole baigné dans l'eau. La mer de Dellys a joué un rôle important, car la pêche étant l'un des secteurs d'emploi les plus importants. La ville de Dellys est un grain de beauté au milieu d'un ciel bleu, mer bleutée et d'une grande chaîne de montagne auxquels les autorités locales et wilayaes doivent se pencher dans une optique de redonner vie à la région et au secteur du tou-

**Les habitants de la localité de Dellys ont un accent propre à eux, ils sont facilement repérables grâce à leur accent genre algérois, la majorité d'entre eux s'expriment avec le « k », ils vivent à la manière des habitants de La Casbah d'Alger, étant donné qu'eux aussi possèdent leur propre Casbah : d'ailleurs, les Dellyciens sont désignés par l'expression «La houistate».**

risme de montagne, jusqu'ici fortement négligé. Dellys a de tout temps été abandonnée par les gouvernants, et dire qu'en plus de la mer qui l'entoure, partout, le regard s'émerveille d'une nature luxuriante et généreuse, de gros pâturages, des arbres à perte de vue et des sites des plus beaux surplombant une grande chaîne de montagne et parmi ce décor enchanteur, un magnifique site, jalousement servi par dame nature orne les hauteurs de la commune de Dellys où l'on aperçoit une grande muraille ressemblant à celle de Chine où tout un chacun tombe facilement sous le charme. Du haut de cette montagne à une grande altitude au-dessus de la mer, ce magnifique site offre une vue à couper le souffle. La montagne se pare de tous ses atouts pour charmer le visiteur, Pour atteindre le centre-ville de Dellys, il suffit de prendre la direction de Naciria et bifurquer à droite en provenance d'Alger via Baghlija (ex-Rebeval) et de là c'est le charme des vastes prairies verdoyantes et l'air pur qui vous montent aux yeux, tout est beau. Au niveau de la grande minoterie de Baghlija, au niveau du barrage de sécurité, deux routes s'offrent à vous,

l'une qui vous mènera à Sidi Daoud et Paternoo (Sahel Bouberek) et Cap-Djinet, l'autre, un passage obligé du centre-ville de Baghlija avec son grand pont qui vous fait traverser l'oued Sebaou, on y découvre d'anciennes fermes de colons qui actuellement sont mal entretenues, la route vous fait découvrir Ben Choud, Takdempt et la belle corniche de Dellys, puis une fois arrivé à proximité de la brigade Gendarmerie, du stade de football et du lycée technique, Dellys s'offre à vous : Coquette et charmante la ville de Dellys, elle réserve beaucoup de surprises à tous ceux qui font l'effort de l'escalader pour s'émerveiller devant ce que dame nature a offert de plus beau et pour cela, le soleil ne se montre guère timide pour réchauffer l'atmosphère. Une fois un confrère avait dit une phrase qui m'est restée gravée dans la mémoire : «Si les Dellyciens morts, il y a à peu près plus d'un siècle arrivaient à ressusciter, ils reconnaîtraient facilement la porte de leurs maisons.» Moralité qui veut dire qu'en matière de tourisme, d'investissement, rien n'a été réalisé. C'est en tout cas ce à quoi pensent les citoyens et les natifs de la ville. Rien n'a été réalisé dans cette région riche d'une nature exubérante et luxuriante où les visiteurs découvriront une région enchanteuse où tout un chacun se sentira happé par la magie que Dieu a créée, car Dellys est comme un grain de beauté cerné par les grandes étendues de prairies au charme bucolique. Dellys est en fait paradisiaque et pourrait devenir un haut lieu de tourisme si nos gouvernants la prennent en charge avec tout un programme autour de cette donation de la nature qui doit bénéficier du meilleur des investissements. Dellys est le berceau de civilisations millénaires : punique, romaine, berbère, arabo-musulmane, ottomane et française. D'ailleurs, on peut admirer tout cela sur le flanc de la montagne avec l'existence de la grande muraille érigée par les Turcs ou aussi emprunter une longue route qui vous

mènera du sommet de la localité de Dellys vers Taourga (ex-Horace Vernet) pour en fin de compte se terminer jusqu'à Sidi-Naâmane, du côté de Draâ Ben Khedda (ex-Mirabeau). D'autant plus que les autorités locales ont pris le soin de bitumer cette route au grand bonheur des visiteurs et des usagers. D'ailleurs, il existe des intersections qui vous mènent vers Baghlija, Sidi-Daoud et autres, entourées par beaucoup de forêts et où le soleil est constamment généreux, l'air frais cajole allègrement le visage. Dellys est une beauté au naturel avec la clémence que Dieu lui a donnée, la verdure s'étend sur toute la région permettant d'apprécier toutes les nuances de la couleur verte, reflétée par une abondance de la végétation. Du sommet de la montagne, on a une vue plongeante, époustouflante sur l'étendue de la mer et du port qui livre sa beauté au ciel bleu intense qui se mélange au bleu de la mer inspirant joie et émerveillement. La Direction du tourisme de la wilaya de Boumerdès ferait mieux de s'en occuper pour d'un côté protéger ce patrimoine historique qu'est la Grande Casbah, redonner goût à la cité Sidi El-medjni, les jardins (ladjena) et autres. Dellys est une localité délaissée par les autorités gouvernementales, de la wilaya, encouragées par la résignation de la population et si rien n'est fait, Dellys ne sera bientôt plus qu'une commune comme les autres qui perdrait son aura avec le temps étant donné que les générations changent, les familles se connaissent tous tels les Bestandji, les Bouyahiaoui, les Mabout, les Bouhinoune, les Mohand Ou El Hadj, des familles conservatrices mais avec le temps et avec la construction de la nouvelle ville, la «mentalité dellycienne» a changé puisque la fusion des nouveaux habitants est venu en quelque sorte remodeler le mode de vie de cette localité. Autrefois, il existait un chemin de fer qui reliait le port et la ville de Dellys en partance vers Tadmaït, les traces des rails sont toujours visibles. Il a été question de réaccorder de l'importance à un projet de chemin de fer qui véhiculerait des passagers de Dellys, de Takdempt, de Benchoud, de Sidi-Daoud, de Ouled Kheddache, de Baghlija (la gare existe jusqu'à aujourd'hui).

Kouider Djouab

Mascara : préparation de la saison estivale 2020

## L'ADE déploie sa feuille de route

L'entreprise l'Algérienne Des Eaux, unité de Mascara a déployé hier sa feuille de route entrant dans le cadre de la préparation de la saison estivale 2019/2020, qui a pour but l'amélioration de la distribution de l'eau potable et du cadre de vie des citoyens. Selon le communiqué de son directeur, M. Sahaoui Abdenour, l'ADE a tracé un programme s'articulant sur trois axes principaux, à savoir assurer la disponibilité de l'eau quantitativement et qualitativement, garantir sa qualité d'eau potable, renforcer le contact et la communication avec tous les clients dont l'octroi des facilités de paiement des factures de consommation d'eau. Et dans le cadre d'assurer la continuité de distribution d'eau potable, l'ADE compte sur le système de production à partir des eaux souterraines et l'eau dessalée. Et en cas de panne, ou défaillance, elle recourt à la mise en service, en exploitation de 41 puits forés à travers plusieurs communes et renforcer l'ancien système par l'installation des pompes et réparation du puits Fergoug et le placement des pompes de secours dans les grandes stations de pompage. Ce programme prévoit la mobilisation de 25 brigades d'intervention durant les week-ends, jours fériés et hors des heures de travail pour réparer de probables déperditions d'eau à raison de 50 par jour ou de pannes dans le système de distribution d'eau. L'alimentation en eau potable se pour-

suit par le bais des camions citernes. Un stock important en pompes et matériels et équipements nécessaires est réceptionné dans les magasins pour toute intervention en urgence. Notre source a indiqué que l'ADE veille à la santé des citoyens, ses services compétents effectueront périodiquement des techniques visant l'apurement de tous les lieux de production d'eau, de stockage et de distribution à raison de deux fois par an et multiplier le contrôle quotidien de la qualité d'eau potable en offrant les produits nécessaires pour accomplir les analyses bactériologiques et physico-chimiques de l'eau. Au total, 312 prélèvements sont effectués par jour. Elle insiste beaucoup sur la communication pour sensibiliser les citoyens pour une utilisation et consommation rationnelles, économiques et éviter le gaspillage en mettant en service son téléphone vert 1.593 au profit des clients pour signaler toute panne ou défection ou perte d'eau. Sa cellule d'écoute est disponible pour recevoir toutes les informations parvenues, entre autres, par le biais des réseaux sociaux, la radio, le courrier postal, les journaux et les chaînes de télévision et demeurer à l'écoute de ses 5.000 adhérents. Le directeur de cette unité a précisé que les informations et les requêtes des clients enregistrées seront prises en charges. Une convention a été signée avec la Radio régionale de

Mascara pour inciter les habitants de la terre natale de l'Emir Abdelkader à lutter contre le gaspillage de l'eau. Elle convie également les associations et les comités de quartier à se rapprocher des citoyens dans leurs cités et les sensibiliser. Compte tenu des circonstances actuelles, l'ADE a préconisé des facilités à ses clients pour acquitter les factures de consommation d'eau potable. Les dettes globales s'élèvent à 117 milliards de centimes constituées de 61 milliards des abonnés domestiques, 41 milliards des administrations, 2 milliards des activités d'artisanat et autres similaires, 3 milliards des activités commerciales et enfin, 10 milliards pour les services et les travaux. Les clients pourront payer par voie postale dans les 96 bureaux de poste implantés dans la wilaya. Ce mode de paiement par la poste a été bénéfique pour les deux parties et de surcroît, le citoyen pour lui économiser le temps et lui assurer la tranquillité et éviter les déplacements. Le taux d'évolution a atteint les 97% comparativement aux précédentes années. Aussi, les clients pourront payer par internet au site suivant : www.ade.dz ou la carte bancaire magnétique. Les bureaux de l'ADE sont ouverts tous les jours de la semaine, y compris le samedi pour recevoir tous les citoyens dans des conditions adéquates.

Sabraoui Djelloul

## Pensée

Cela fait 18 ans que nous a quittés notre très cher père **Maloum Mouloud**, laissant derrière lui un vide que nul ne pourra combler. Sa famille, ses enfants, ainsi que tous ceux qui l'ont connus et aimé demandent d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire.

*Repose en paix  
cher père.*





## Mots fléchés

## Mots croisés

### HORIZONTALEMENT

1. L'association le souhaite généreux.
2. Qui agit.
3. Bon pour la croissance.
4. Habitudes acquises. Il entoure le legon.
5. Plus en état de servir. Imité le cerf.
6. Le dernier des bâtards peut y trouver refuge. Platine pour le chimiste.
7. L'instinct de conservation.
8. De la limonade et du sirop.
9. Victoire de Napoléon 1er. Auteur d'un évangile.
10. Partie de cheminée.
11. Une pomme (d'). Ferai le déplacement.
12. Qui viennent de. Idem en plus court.

### VERTICALEMENT

- A. Beignets ronds à trou. Me mis à table.
- B. Composition musicale. Salaire du travailleur. Lignes en bas de lettre.
- C. Propre. Homme de Cuba.
- D. Ville près de Lens. Soie un tronc d'arbre.
- E. Cache au public. Il n'a rien d'un amateur. Mets fin pour le gourmet.
- F. Mélanger des fils.
- G. À joindre à l'agréable. Il est long chez la girafe. Détens.
- H. Automatismes. Chef de clan mafieux.

## Mot mystère

- |          |           |           |
|----------|-----------|-----------|
| AGNEAU   | FURET     | ONDATRA   |
| AGNELET  | GENISSE   | ORIGNAL   |
| ALOUATE  | GNOU      | OTOCYON   |
| ANIMAL   | GRIFFON   | PELAGE    |
| ATELE    | GRIZZLI   | PHOQUE    |
| BICHE    | HASE      | POIL      |
| CAMELIDE | HEMIONE   | SIAMANG   |
| CANICHE  | KOALA     | TAMANDUA  |
| CERVIDE  | LAPINER   | TANREC    |
| COBAYE   | LOUVETEAU | THYLACINE |
| DAIM     | MATOU     | VERTEBRE  |
| DESMAN   | MERINOS   | VIGOGNE   |
| DINGO    | MOLOSSE   | WAPITI    |
| DUGONG   | MONTE     | XERUS     |
| ECHIDNE  | MULET     |           |
| ECUREUIL | NASIQUE   |           |
| ELAND    | NILGAUT   |           |
| EPAULARD | OMNIVORE  |           |
| FELIN    | ONCE      |           |

## Le mot manquant

Dans la citation suivante, un mot a été supprimé :

« La liberté d'aimer n'est pas moins grande que la liberté de..... »

Est-ce le mot :

A : Vivre ? B : Décider ? C : Penser ?

(Proverbe Victor Hugo)

## Solutions du numéro 589

### Mots fléchés

### Mots croisés

### Le mot manquant

« Notre corps est notre jardin et notre volonté est le jardinier.. »

(Proverbe William Shakespeare)

### Mot mystère

ECOBUAGE

## L'exil fécond



Par Kamel Bouchama (auteur)

**Les faits relatés dans ce livre sont inspirés de la réalité vécue. Cependant, toute ressemblance avec des personnages réels, ayant existé ou existant toujours, n'est que pure coïncidence et ne relève point de la volonté de l'auteur. Mais, qui se sent morveux... se mouche !**

L'auteur

**«La littérature ne saurait se séparer des systèmes idéologiques au sein desquels ou même contre lesquels elle se forme. Elle est engagée malgré elle. Qu'ils le veuillent ou non, les plus farouches partisans de l'art pour l'art expriment encore une vision particulière du monde et de la cité».**

William Marx

est convaincu après tant de mois d'attente et de rapprochement. C'est alors qu'il ne peut supporter l'idée d'être le martyr d'une tierce personne, c'est-à-dire d'un haut dignitaire de cette jungle où le machiavélisme a élu domicile et s'est enraciné pour ne plus quitter ces vastes espaces, jadis plus naturels et moins répugnants.

Il a très mal quand il se voit écarté, pour des futilités sans doute, car il n'a pas encore les vraies informations, mais il se sait condamné par ceux qui l'ont programmé pour ne plus relever la tête et activer comme avant.

Il se sait « consommé » par cette moissonneuse qui fauche tout sur son passage. Personne ne peut remonter la pente abrupte savamment dessinée par les puissances de la jungle, des animaux perfides, rusés et diaboliques. Leurs calculs, insensés et fourbes, génèrent des bévues, voire des outrages dont aucun animal ne peut supporter les conséquences.

L'éléphanteau réfléchit ainsi. Mais qui sont au juste ces personnes qui lui veulent du mal, s'interroge-t-il perplexe ? Il ne le sait pas, et de plus, il ne comprend pas pourquoi il est sévèrement sanctionné. Il se pose inlassablement ces questions, parce qu'il ne connaît pas le fond du problème – si problème il y a, bien sûr – et il ne trouve aucune réponse à ses inquiétudes, à ses angoisses. Celles-ci sont multiples, et elles se bousculent dans sa tête. Enfin, puisque honnête, sincère et fidèle à ses principes et aux fondements de la morale de la jungle, il ne se permet jamais d'avoir d'autres suspensions que celle pour laquelle il a été chassé de son poste, c'est-à-dire une banale affaire de jalousie. Du moins, c'est ce qu'il pressent après cet arrêt qui est pris contre lui. Mais est-ce vraiment cela si on essaye de nous imaginer une réponse quelque peu objective à ce mal qui le ronge ?

Des questions, toujours des questions. Voilà à quoi il est réduit. De toute façon, il ne peut rien faire d'autre que de patienter, de se creuser les méninges et d'espérer des jours meilleurs. Sa mère l'éléphante, l'aide discrètement. Elle fait bouger ses propres relations dans cette jungle qui n'en finit pas de méduser les plus solides parmi ses habitants. Rien ne transpire, mais au fait, pourquoi cela « transpirerait-il », disent les plus avertis puisque au regard de tous les animaux de la jungle, l'éléphanteau n'a commis aucun acte délictuel pour qu'il soit réprimé de cette manière. Quant au roi, vivant dans une profonde apathie, cette histoire ne l'a même pas effleuré car il ne s'intéresse même plus à la vie de ses sujets. Qu'il pleuve ou qu'il vente, les préoccupations légitimes de ces derniers ne sont pas sa tasse de thé. Au large les complications et les embarras qui l'agacent profondément et lui font perdre beaucoup de temps. Ceux des « décideurs », ces animaux de l'ombre qui l'abandonnent en des propos énigmatiques et inquiétants, lui suffisent amplement. Il faut le dire pour ceux qui ne le savent pas, que notre roi, le lion, accorde à ces derniers une sacrée attention et, d'aucuns disent, qu'il en éprouve secrète-

ment une crainte morbide. Ainsi, la mouche me raconte ce douloureux épisode. Elle semble plus excitée lorsqu'elle arrive à la fin de l'histoire. Et comment ne le serait-elle pas lorsqu'elle devint témoin d'un agissement impensable ? Jamais, elle n'avait pensé en connaître d'aussi grave dans les régions de cette jungle qui se proclame – à qui veut l'entendre – plus libre et ses habitants plus dignes et plus respectés que dans les jungles voisines qu'elle prend constamment en exemple, convaincue de l'avantage de la comparaison. Franchement, elle en a eu pour son impertinence, elle qui se trouve toujours collée là où il ne faut pas !

La nouvelle tombe enfin ! Triste ironie du sort qu'une décision, lugubre de conséquence, puisse surgir comme cela, sans aucune pudeur, sans remords et sans respect pour les êtres vivants que nous sommes, me dit la mouche, avec un cœur gros. Et là, elle donne libre cours à ses instincts, comme pour chasser un mal qu'elle garde enfoui dans ce petit corps qui ne peut supporter autant de chagrin lourd et gênant.

Elle termine ce qu'elle doit m'apprendre, cette fois-ci dans un style tranchant, dépourvu de réserve et de décence, comme elle ne l'a jamais fait jusque-là. Je devine chez elle, une certaine dose de répugnance, un sentiment que l'on éprouve généralement envers ceux qui vous trahissent ou qui attentent à votre dignité.

Eh bien voilà toute l'histoire, me dit-elle. Plutôt une affligeante vilénie qui nous vient de cette louve. Et la mouche qui me parle d'une « louve » dans l'histoire – jamais évoquée auparavant –, c'est donc elle l'origine du mal ! Comment cela ? Eh bien, rien de plus simple pour montrer sa force ou son aversion, c'est selon, à l'égard de bons animaux, « rien qu'un petit mot », martelé avec le ton, la voix et le geste devant le roi-lion pour envoyer un animal manger les pissenlits par la racine ou, à tout le moins, l'envoyer paître dans les maigres pâturages d'un monde fait d'abandon et de privation. En effet, la louve, toute puissante devant le roi-lion, fait et défait une grande partie de la jungle à sa propre convenance.

Pourquoi cette méchanceté et son aversion à l'égard de bons animaux, pardi ! Oui, à défaut de faire du bien, comme la Louve de Rome, cet animal emblématique qui, en une intervention providentielle, est venue nourrir les deux jumeaux Remus et Romulus, la nôtre les enfonce comme la malédiction...

Mais qui est cette louve ? Un animal de la jungle, bien sûr, comme tous les animaux, à la simple différence qu'elle est très proche du roi, à cause de certaines considérations qui trouvent leurs origines du temps où le lion n'était pas encore roi et avait tant besoin d'aide, de soutien et de réconfort. Alors depuis, le lion étant devenu roi, la louve en profite, dans des conjonctures pareilles où les animaux sont véritablement des bêtes – au sens que l'on sait – pour fomenter des situations bizarres, fantasques, incroyables et stupéfiantes. C'est le moins que l'on puisse percevoir après avoir écouté toute

l'histoire. Je ne vais pas te laisser t'impatisser, me dit la mouche. Suis-moi... attentivement.

Un beau jour, tout auréolé du panache de la mission que lui confie la cour du roi – car le roi lui-même n'étant certainement pas au courant de cette démarche –, l'ours se met à chercher l'éléphanteau dans tous les coins et recoins de la jungle. Il le trouve enfin tout près d'un cimetière, comme s'il attendait l'ordre d'y pénétrer, pour ne plus en sortir. Peut-être voulait-il ébaudir les plus anciens de sa race – eux aussi en attente de trépas – pour leur signifier que leur sagesse n'est pas la mieux payante et qu'il faille changer de caractère vis-à-vis de ces « Grands » de la jungle ? Il leur explique longuement, pour les convaincre, qu'il faut autre chose dans cet espace aussi pestilentiel que le leur. Il faut apprendre à être plus coriace, plus résistant, plus agressif plutôt que gentil. Il faut apprendre à combattre avant d'aller paisiblement et résolument, vers cette mort qui nous attend tous, inévitablement.

Là, dans ce cimetière des éléphants, endroit prémonitoire pour une fin de carrière, l'ours s'adresse à notre éléphanteau dans un style correct, avenant, comme s'il allait lui annoncer une agréable nouvelle. D'ailleurs, ce dernier se niche dans une position altière pour recevoir le message de son roi. Après tout, se dit-il, pourquoi ne pas adopter cette position puisque je ne suis pas coupable et je n'ai rien à me reprocher. De toute façon, je n'attends rien d'eux, ces versatiles, méchants et haineux qui sont capables du pire... mais jamais du meilleur !

En effet, il le saura à ses dépens. Suivons la fin de l'histoire pour comprendre le mal qui anime ceux qui nous gèrent... pitoyablement, de toute évidence.

- Bonjour, cela fait longtemps que je te cherche, lui lance l'envoyé de la cour du roi.

- Je suis là, dans mon territoire... sage, penaud et un peu fatigué, je l'avoue, après avoir attendu et espéré tant et plus que vienne la bonne nouvelle. Que veux-tu que je fasse ? Que je crie, que je me lamenté, que je rampe et m'humilie devant tous, chaque fois, pour connaître les fautes qui me sont reprochées ou peut-être même pour vous demander pardon ? Non, franchement... ! D'ailleurs, je ne sais pas pourquoi je devrai le faire alors que je ne pense pas être redevable de quelque chose envers notre société des animaux au point de me préparer à un jugement. L'éléphanteau lui répond ainsi, excité et comme désenchanté après tant et tant d'interventions et d'attente.

- Non, réplique l'ours, je suis venu te dire que le roi de cette jungle n'a jamais émis de réserves te concernant. Je viens t'assurer de toute sa confiance et de sa parfaite considération.

Notre majesté le roi à une grande estime pour toi et pour tes semblables qui aiment le travail et qui donnent au rendement sa véritable signification. A chaque occasion, il ne cesse de le répéter devant ses conseillers et le grand nombre de notabilités qui compose sa cour... Il te cite toujours en exemple. Que veux-tu de plus... tu as son assurance et son respect. Il te les accorde, naturellement, sans condition !

(suite en page 13)

●●●

L'éléphanteau qui a déjà entendu pareils éloges, de la part du premier émissaire, n'a de cesse que de savoir exactement ce qui lui est reproché. A son tour, il revient sur l'affaire pour dire encore une fois :

- Mais avec tout ça, pourquoi suis-je mis au ban de la société, répond l'éléphanteau, fou de colère ? Pourquoi avoir souffert longtemps pour recevoir ces explications et apprendre que je suis le phénix de ces bois, comme il a été dit quelque part ?

Ensuite, avec beaucoup d'effort et de maîtrise, il se reprend et dit calmement :

- Mais, comme je suis un animal bien né, je ne vais pas refuser ces compliments qui me vont droit au cœur, car de plus ils me viennent de mon roi. Là, je ne peux que m'assurer de sa sincérité et me tranquilliser pour ce qui est de mon avenir dans ma jungle patrie.

- En effet, tu dois être certain qu'avec le roi tu n'as aucun problème, rassure l'ours.

- D'accord, le roi est bien avec moi, renchérit l'éléphanteau, mais pourquoi tant de mystère autour de mon cas ? J'étais pourtant très bien dans mon travail ? Pourquoi me chasse-t-on de mon poste comme un vulgaire damné qui a commis les plus grands délits, jamais commis par d'autres animaux, dans ces espaces fourvoyés par des pratiques coupables et des mœurs difficiles ?

- En fait, ce n'est pas lui, assène l'ours, dans une réplique lourde de conséquence, devant son interlocuteur ébahi.

- Mais qui donc, bafouille l'éléphanteau qui commence à s'inquiéter ? Y aurait-il plus fort et, j'allais dire, plus insensé à la place du roi, qui commande cette jungle, et qui prend pareille décision ? Y aurait-il plus grand et plus responsable que celui qui nous tient en haleine, pendant des années ?

- Oui, il y a plus fort, plus grand, plus solide, plus puissant et plus important que le roi !

- Qui est ce géant, ce héros, ce génie... qui est ce dinosaure, il n'en reste pourtant plus ? Et l'ours de lâcher le morceau, à la face de l'éléphanteau :

- Il y a la rumeur, la rumeur assassine... colportée par des spécialistes qui s'y adonnent à cœur joie et qui font plus de mal qu'ils ne le pensent, assurément ! Oui, il y a cette rumeur qui tue... qui fait des ravages, plus que la peste ! Pour cela, nous avons une professionnelle dans notre jungle, que dis-je, une grande professionnelle qui, lorsqu'elle « lorgne quelqu'un », c'en est fini de lui. Elle est comme ça et est loin de pouvoir changer. Elle a le mal dans le corps.

Il s'agit de la louve. C'est elle qui ne voulait pas de toi, là où tu étais. Elle ne voulait plus te voir dans cette noble fonction d'utilité publique où tu faisais des prouesses, où tu travaillais pourtant très dur et très bien. Elle ne voulait plus entendre parler de toi car elle s'est plainte sournoisement au roi. Usant de la tromperie, elle a prétendu que tu ne l'as pas reçue comme il se devait, conformément à son rang, quand elle est passée dans la prairie où tu te trouvais, et c'est ce qui aurait provoqué son courroux. Elle a été jusqu'à lui susurrer que tu étais en opposition contre lui, et que tu « montais la tête » aux animaux de ton entourage, pour les pousser à faire campagne contre leur souverain au détriment de la fidélité et de l'alégerance qui lui sont dues. Quelle belle invention ! Plutôt, quelle méchante invention, me dis-je pour ma part... ! Cela découle en vérité d'une imagination fertile qui a incité la louve à mettre en œuvre un plan offensif diabolique, pour détruire celui qui lui a déplu ! En réalité, tu ne lui étais pas sympathique... ta « gueule » ne lui revenait pas, un point c'est tout ! Tu dois comprendre également qu'il y avait en ce temps, au moment du « coup de grisou » – ce coup scientifiquement et méchamment décidé par la louve – beaucoup de prétendants qui attendaient impatiemment ton départ pour prendre ta place !

- C'est ignoble ! Ignoble ! Ignoble ! Répète l'éléphanteau écoeuré. Ce n'est pas vrai ! Tout cela autour de moi ? Suis-je aussi important pour mériter toute cette « attention » de notre chère confidente du roi ? Suis-je dangereux à ce point pour mériter ce camouflet et encaisser toutes ces avanies et même l'humiliation devant la cour ? Est-ce possible que celle qui est l'amie du roi – tous les animaux l'affirment – se comporte aussi vulgairement et avec une telle bassesse ?

Puis l'éléphanteau se ressaisit et, comme pris par un regain d'orgueil, dit hautement et calmement à son interlocuteur :

- Mais enfin, que voulait-elle donc de moi ?

- Rien, elle ne voulait rien de toi. Elle voulait simplement ne plus te voir dans cette région, parce que tu gênais plus d'un, en montrant ton zèle, tes capacités et ton engagement à la tâche. Peut-être a-t-elle été encouragée par les « rapports » et les médisances de certains, ceux de ton secteur qui, eux aussi, faisaient des pieds et des mains pour que tu disparaisses de leur environnement que tu as « empoisonné », selon leurs conciliabules, par ton activité qui les incommodait et les contrariait énormément ? Eh bien, c'est à partir de là qu'elle a commencé à avoir pour toi cette aversion inexplicable. Que veux-tu, c'est comme ça, et le roi, dans sa crédulité, n'a rien pu faire. Tu sais qu'il est très attaché à elle. Il ne peut s'opposer à ses désirs. Il accepte tout sans rechigner, y compris ses autres exigences, largement réprouvées par ce sentiment de liberté qui souffle dans notre jungle, des exigences qui surviennent dans l'euphorie prétentieuse et mégalomane de notre souverain.

- C'est vraiment grave d'entendre de pareils propos à notre époque, reprend l'éléphanteau. Car avec de tels réflexes, « traduits par un appétit inassouvi du pouvoir aussi bien que par vengeance insatisfaite, cette famille politique préfère faire passer par pertes et profits l'histoire de leur gouvernance plutôt que d'en changer radicalement de mode. Ainsi, cette jungle en haillons, moribonde et archaïque fait bien leurs affaires... au point qu'ils ne s'empêchent pas de jeter des anathèmes sur quiconque relève la tête et se montre plus intelligent. » Là, l'éléphanteau rejoint un peu le monde des humains en lui empruntant ces quelques réflexions... significatives à plus d'un titre ! Ainsi, il a fallu du temps à l'ours pour transmettre ce message venant de la cour du roi... un message décevant pour l'éléphanteau qui a toujours eu de l'espoir, comme nous tous, pour ce royaume qui enregistre malheureusement – et de plus en plus – de grandes brèches dans la déchéance et la dévalorisation. En guise de réaction, l'éléphanteau, encore sous l'emprise de la stupéfaction, ne sait quoi dire après cette volée de bois vert, pis encore, après cette misérable sommation qui ne peut venir que d'une jungle dont le chef est « absent » et « distrait », sûrement décadent car étioilé, dans une « jungle bananière », comme ces Républiques qui existent dans le monde des humains et qui sont assorties du même qualificatif. Comment, se dit-il, la louve, qui est très loin de moi sur tous les plans, s'éprend de questions qui ne la concernent nullement ? Doit-elle, parce qu'elle côtoie le souverain, cultiver le ressentiment au lieu de s'adonner à des activités plus nobles dans la générosité et la passion qui sièent aux cours des grandes monarchies ? Et ensuite de quel droit décide-t-elle de me châtier, de mettre fin à ma carrière, tout simplement parce que je ne lui plaisais pas, là où j'étais ? Cela ne s'est produit nulle part ailleurs, sauf chez les tyrans et les césars bourrés de complexes, administrant selon leur bon vouloir des jungles où n'existent aucun principe ni foi, ni loi. L'éléphanteau ne peut se faire à cette décision. Il la considère comme une offense, plus grave encore, comme une profanation de la chose sacrée chez le Tout Puissant. En effet, on s'at-

taque à sa créature et on profère des commentaires dangereux, jamais entendus par ailleurs, comme par exemple : « Celui-là ne me plaît pas, je ne veux plus de lui dans mon royaume »... Alors la louve vengeresse a omis de préciser qu'il s'agit du « royaume des gueux », quand elle avait mis son plan à exécution, parce que c'est dans ces royaumes, assurément, qu'on agit de cette manière... Notre héros s'en va là où ceux de son espèce se retirent pour attendre leur fin. Il part d'un air contrit, pleurant discrètement sa douleur là où ses pareils ne peuvent le surprendre dans ces instants de faiblesse. Astreint à la retraite, à la fleur de l'âge, il ne peut se redéployer dans un autre secteur, malgré ses compétences. Cette profonde atteinte à la dignité d'un sujet indocile, rigoureux et réfractaire à toute mise en demeure, car loyal et patriote est coutumière dans ce royaume où poussent et réussissent des laudateurs et des courtisans à l'emporte-pièce. La moralité de cette histoire est que l'éléphanteau « était d'un monde où les plus belles choses ont le pire destin », comme disait l'un des vôtres, me fait remarquer mon interlocutrice, la mouche. Et de continuer... En effet, les belles choses ont le pire destin quand elles sont confrontées à des politiques au rabais, à des régimes conduits par des responsables sans âme et sans conscience. Ainsi, les gouvernés, des sujets « chosifiés » comme nous le sommes, n'acceptent plus ces conduites et ne se taisent pas devant l'iniquité et la persécution. Elles se regroupent pour viser des cibles récurrentes, représentées par des pouvoirs déliquescents, par des institutions ruinées et des responsables limités et sans culture ayant déjà un pied dans la déchéance. Mais est-ce normal tout cela lorsque ces mêmes responsables dans la jungle, satisfaits et impassibles, fredonnent à l'unisson la chanson de la droiture, de la liberté et de l'égalité entre les sujets... ? Non, non et non ! Car la dégradation est telle qu'il apparaît absurde désormais de conserver plus longtemps cette confusion au sein du pouvoir sous peine de voir à terme la jungle s'effondrer. Autrement dit, cette forme de gestion axée essentiellement sur des actions quasi mafieuses, est à l'origine de la ruine largement entamée de ce royaume. Mais, en attendant que se fasse cette résurrection, l'éléphanteau disparaît dans les profondeurs de la jungle pour aborder un autre cycle, plus amer et plus douloureux, celui de la marginalisation, un cycle bien connu chez vous, les humains, qui êtes quelquefois plus ignobles dans cette pratique que certaines espèces d'animaux sauvages. La mouche conclut pour ce qui est de cette histoire d'éléphanteau, du lion et de la louve. Ensuite, elle se tait, laissant derrière elle ces pathétiques mésaventures dans un silence profond et significatif. Je présume qu'elle veut m'imprégner de toute cette nature suspecte de pratiques perverses et nuisibles en cours dans des institutions de sa jungle. Elle veut me laisser les digérer à ma façon, peut-être que demain... qui sait !

#### Digression utile

De mon côté, je profite de ce laps de temps pour m'évader afin de ruminer ce que je viens d'entendre. Vraiment, beaucoup de choses en même temps, avec une certaine similitude frappante qui vient titiller mon esprit pour me rappeler ces mauvaises affaires qui embarrassent notre vie de tous les jours. Je me suis dit, les humains sont quelquefois plus abjects et plus odieux que ne le sont ces bêtes sauvages. Nous l'avons d'ailleurs démontré à maintes reprises, au cours de nos nombreuses élucubrations. Un de nos nôtres n'écrivait-il pas spontanément mais surtout audacieusement : « Qui pouvait imaginer, trente ans en arrière, que notre pays à la fierté sourcilieuse allait être un jour le lieu géométrique de toutes les mal-faisances de sa classe politique d'abord ? En effet, lorsque l'ultime scrupule patriotique

vient à manquer à des ministres pour ne pas entériner des opérations douteuses ou du moins alerter « qui de droit », ne faut-il pas conclure que l'Etat a déjà cessé d'exister ? N'est-ce pas que je pars loin, très loin, dans la méditation pour trouver forcément de grandes similitudes dans nos différentes histoires qui se ressemblent par leur aspect choquant et dangereux ? N'est-ce pas une intéressante opportunité pour moi, profitant de ce que je viens d'entendre, pour dérouler le film de mes pensées, en remontant le temps pour visionner à nouveau ces moments forts, plutôt ardues et passionnantes ? Ce temps où, malgré le manque de moyens, chacun de nous s'engageait dans le travail et se distinguait dans le dévouement, en ayant à l'esprit la réussite du pays et la prospérité de notre peuple. Oui, il faut revenir à ces moments, ne serait-ce que dans le rêve, pour revisiter cet âge d'or de notre mouvement vers le progrès, au cours de cette période propice pour la continuité de notre révolution encore fraîche et mobilisatrice. Il faut revenir pour constater les écarts d'aujourd'hui, quand on se pose les plus simples questions : où sommes-nous par rapport à ces années glorieuses ? Où sommes-nous vraiment quand nous oublions nos repères, parce que nous sommes « gangrenés par des calculs d'intérêts... ? » Où sommes-nous lorsque, « par substitution à l'idéologie rassembleuse et niveleuse, l'on cimente les coteries du régime à travers les biens matériels ? ». Et l'on se dit, avec dépit : la devise aujourd'hui hélas est la suivante : « Enrichissons-nous les uns les autres » et, grâce à nos connivences, faisons en sorte que « notre réussite devienne un exemple et une contagion ». Que c'est grave ce que nous vivons en ces temps où l'homme a perdu sa dignité et son amour-propre ! Rien n'est comme avant quand les principes le faisaient bouger et les constantes le mobilisaient pour aller toujours de l'avant dans l'amélioration de sa participation et de son rendement. N'est-ce pas, aujourd'hui, que « l'on nage d'emblée dans le doute, le flou et la myopie de la paranoïa collective que sème la peur », le désespoir et le délabrement ? Ainsi, la « banalisation des choses et des crimes est devenue quelque chose de normale ». Le citoyen, celui à qui on demande toujours des sacrifices, est ballotté entre la situation lamentable qu'il vit au quotidien et les promesses « d'un futur insaisissable que l'on n'arrive pas encore à cerner ». Quant à ceux qui commandent ce futur, ils tentent par tous les moyens de se préserver en perpétuant leur présence au sommet de la pyramide, parce que là-haut, il y a de l'argent, beaucoup d'argent, il y a des rémunérations élevées, pour ne pas dire exorbitantes par rapport à ceux de la masse, il y a aussi des dividendes à profusion. Et de cette hauteur, c'est-à-dire ceux d'en haut ne regardent jamais ceux d'en bas. C'est la loi de la nature... dans nos contrées. Ce qui a fait dire à un de nos amis, un pince-sans-rire, en s'adressant à un officier supérieur de la marine nationale, pour lui expliquer qu'il y a une certaine aigreur vis-à-vis des gens d'en haut, c'est-à-dire des gens qui représentent le pouvoir : « Je pense qu'il serait préférable, et pour des mesures de sécurité et de confort, de déplacer la présidence de la République à l'Amirauté. Là les services seront plus à l'aise en ayant beaucoup d'espace ». Ne saisissant pas le sens de l'humour de cette scabreuse proposition et donc ne voyant pas le bien-fondé de celle-ci, il interrompt notre futé ami et lui dit très sérieusement : « Franchement, je ne vois pas pourquoi, ils iraient jusqu'à déplacer la présidence à l'Amirauté ? ». Et notre ami de répliquer prestement : « Comme cela, nous dirons quand il s'agit de parler de ceux qui nous commandent, les gens d'en bas ont dit... au lieu de dire ceux d'en haut !! »

(A suivre)

K. B.

Patrimoine matériel et immatériel dans les territoires occupés

## LE MINISTÈRE SAHRAOUI DE LA CULTURE DÉNONCE LE VANDALISME

Le ministère de la Culture de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) a dénoncé le silence complice des autorités d'occupation marocaine sur les actes de vandalisme visant le patrimoine matériel et immatériel dans les territoires sahraouis occupés. Dans un communiqué repris jeudi par l'agence de presse sahraouie (SPS), le ministère de la Culture a dénoncé la politique de silence continu de l'occupant marocain sur la dégradation des monuments et sites archéologiques dans le Sahara occidental, dont la dernière en date la destruction du site rupestre de Laghchiouate (130 Km sud-ouest de la ville de Smara occupée), l'un des sites archéologiques les plus importants d'Afrique du nord. Un entrepreneur spécialisé dans la vente des pierres de construction a effectué des travaux de prélèvement d'un grand nombre de pièces portant des dessins rupestres dans le site de Laghchiouate, précise le communiqué. Le ministère sahraoui de la Culture interpelle «toutes les organisations culturelles et toutes les parties s'intéressant au patrimoine afin de dénoncer ces agissements criminels et inhumains coutumiers des autorités d'occupations marocaines chaque fois qu'il s'agit de dégradation de tout ce qui témoigne de l'histoire et du patrimoine séculaires du peuple sahraoui».

R. C.

## Christopher Okigbo traduit en français Le poète légendaire du Nigeria

La poésie inspirée de l'esthétique moderniste occidentale du XX<sup>e</sup> siècle et des richesses poétiques de sa culture igbo, se pare parfois d'accents guerriers, comme en témoigne le bref volume de ses textes poétiques qui vient de paraître en version bilingue anglais français. Le recueil comporte une introduction par la traductrice Christiane Fioupou et une préface signée Chimamanda Adichie.

Plus de cinquante ans après sa disparition tragique sur le front birafrain, tout au début de la guerre civile, la mémoire du poète Christopher Okigbo continue de hanter la littérature nigérienne. C'est ce que rappelle la romancière Chimamanda Ngozi Adichie dans sa préface à *Labyrinthes*, l'unique recueil de poèmes comptant une centaine de pages, que le poète disparu a laissé à la postérité et qui vient de paraître en français ces jours-ci aux éditions Gallimard. «Aujourd'hui encore, ce poète fulgurant devenu figure légendaire des lettres africaines continue d'influencer les jeunes générations», écrit l'auteur de *L'Autre moitié du soleil*.

Lorsqu'elle grandissait au Nigeria dans les années 1970-80, la jeune romancière avait appris par cœur, comme le font encore aujourd'hui beaucoup d'écoliers de Lagos et d'Ibadan, les poèmes d'Okigbo, en particulier les vers d'ouverture de son poème culte, «Le Passage», mettant en scène l'adoration d'une déesse aquatique. «Je ne le comprenais pas, à l'époque, (...) pourtant c'était le seul qui me donnait un sentiment étrange, un frisson de reconnaissance...», ajoute la romancière.

### Pionnier des lettres nigériennes

«Si la jeunesse nigérienne et africaine se reconnaît encore aujourd'hui dans la poésie de Christopher Okigbo, sa légende littéraire est née de son vivant», explique pour sa part la traductrice du poète, Christiane Fioupou. Il était l'un des écrivains les plus doués de sa génération. Né en 1932, Okigbo avec Chinua Achebe et Wole Soyinka constituent les piliers de la littérature nigérienne moderne. Ils étaient tous les trois membres du célèbre Mbari Club qui réunissait à l'université d'Ibadan artistes, intellectuels et écrivains qui dans les années qui ont suivi l'indépendance, jetèrent les bases d'une culture nigérienne postcoloniale libre et particulièrement féconde. C'est dans ce cadre universitaire, bouillonnant de vitalité et de créativité, que le roman et le théâtre nigériens prirent leur essor sous l'égide d'Achebe et de Soyinka respectivement, alors que leur compère Okigbo ouvrait les pistes d'une poésie africaine anglophone originale. Homme de nombreux talents, ce dernier fut musicien de jazz, sportif de haut niveau, bibliothécaire et éditeur. Passionné de poésie depuis sa prime jeunesse, il s'était imprégné des productions poétiques du monde entier, avant de publier ses premiers poèmes vers la fin des années 1950. Sa poésie, parue dans



Christopher Okigbo, le poète légendaire du Nigeria enfin traduit en français. Considéré comme le poète le plus doué de sa génération, le Nigérien Christopher Okigbo est mort pendant la guerre civile qui déchira son pays à la fin des années 1960.

les pages des magazines littéraires les plus connus de l'époque (*Transition*, *Black Orpheus*, *The Horn*), se voulait résolument moderniste, à mi-chemin entre expérimentations avant-gardistes d'un T. S. Eliot et Ezra Pound et chants de louange traditionnels igbo ou yoruba. Ses contemporains étaient subjugués par la beauté et la promesse de cette poésie. Pour Chinua Achebe, ami du poète et l'un des premiers lecteurs des poèmes épars qui constituent aujourd'hui *Labyrinthes*, il n'y a «rien dans la poésie nigérienne et pas grand-chose dans la poésie en général qui surpasse l'obsédante beauté, la résonance et la clarté mystiques dont sont empreints» les mouvements de ses poèmes. Toutefois, malgré la reconnaissance quasi universelle du talent exceptionnel de Christopher Okigbo, il a fallu attendre plusieurs années pour que l'ensemble de sa production poétique qui compte quelque cent pages, trouve éditeur. *Labyrinthes*, est publié à titre posthume en 1971 par les éditions Heinemann. Il a fallu ensuite attendre plus d'un demi-siècle pour que des éditeurs étrangers s'intéressent à cette œuvre peu commune. En France, des poèmes isolés d'Okigbo ont été publiés dans les années 1960 dans la revue «Présence Africaine», traduits notamment par le poète mauricien Edouard Maunick. L'initiative de la traduction de *Labyrinthes* par Professeur Christiane Fioupou, angliciste de renom et traductrice de Wole Soyinka, revient à la Fondation Okigbo, dirigée aujourd'hui par la fille du poète.

«Si les éditeurs étrangers ont tardé à traduire Okigbo, c'est parce que, explique la traductrice, cette œuvre a été longtemps considérée comme inaccessible». Accusé par ses détracteurs de produire une poésie «hermétique», «incompréhensible»,

«moderniste», le poète lui-même avait l'habitude de rétorquer, raconte Christiane Fioupou, que le sens lui importait peu. «Il voulait transmettre, explique-t-elle dans sa longue introduction présentant les poèmes, une «expérience», une image, une musique. Or comment traduire dans une autre langue l'expérience du poème».

C'est ce défi que Christiane Fioupou a relevé avec brio, faisant résolument le choix d'une traduction aussi littérale que possible, et, surtout, en faisant entendre en français les mots, les bribes de textes et de sons puisés dans la poésie du monde entier, qui constituent le substrat de ce qu'elle appelle les «poèmes-palimpsestes». «Il a fallu que je relise de Gilgamesh à Joyce en passant par Virgil et T. S. Eliot, tant la culture d'Okigbo était vaste et réellement mondialisée», raconte la traductrice, pour qui l'originalité de la poésie de Christopher Okigbo réside essentiellement dans son esthétique «d'emprunt et de collage» mêlant le global et le local dans lesquels s'est forgée sa poésie. Citant de mémoire les vers du poète («Tout à coup me faisant loquace / comme tisserin / Convoqué dans le hors-jeu d'un / rêve remémoré»), elle attire l'attention sur la ressemblance entre cet oiseau-tisserand qui glane les brins d'herbe, les fragments de fibres et de lanières pour bâtir son nid et le travail intertextuel qui caractérise l'œuvre d'Okigbo. «La métaphore de l'oiseau-tisserin, fait-elle remarquer, est peut-être l'image qui se rapproche le plus de la pratique scripturale de l'auteur des *Labyrinthes* pour qui la poésie se forgeait à partir d'emprunts multiples et variés, devenant de tissage en tissage son propre tissage personnel».

Une œuvre mystique et grave Résolument métissée et intertextuelle,

*Labyrinthes* est aussi une œuvre grave et introspective. Ce recueil est composé d'une cinquantaine de poèmes en vers libres, organisés en 4 chapitres thématiques prévus par l'auteur et un «Post-scriptum» ajouté par l'éditeur lors de la publication de la version anglaise du volume en 1971. Dans l'introduction qu'Okigbo avait lui-même écrite pour cette édition qu'il estimait «définitive» de ses poèmes, il avait qualifié sa poésie de «fable de la quête éternelle de l'homme pour son propre épanouissement». Ce motif de quête initiatique est introduit par le titre du recueil : «Labyrinthes», qui évoque un cheminement mystique entre innocence et connaissance de soi, entre le matériel et le spirituel, le profane et le sacré. Les quatre séquences qui composent le recueil sans inclure le «Post-scriptum», tel qu'il avait été imaginé par l'auteur avant sa disparition en 1967, sont intitulées : «Porte du ciel», «Limites», «Silences» et «Distances». Ces séquences peuvent être lues comme les quatre étapes de la «recherche» du narrateur, à la fois dans le sens proustien de la recherche du temps perdu et le sens rituel du ressourcement de l'être. Le poème liminaire de la première séquence – *Le Passage* – s'ouvre sur le commencement de cette quête avec l'offrande à Idoto, déesse-mère de la rivière du village. Devant toi, mère idoto, / nu je me tiens ; / devant ta présence aquatique, / un prodige... /», chante l'officiant. C'est une invitation à un voyage intérieur.

Il est beaucoup question dans ces poèmes des «eaux obscures du commencement», de l'initiation, de «cicatrices du crucifix», de religion et de son dépassement. La marche vers le centre psychique qui constitue le processus central à l'œuvre dans ces pages s'effectue sous l'égide des tambours, commémoratifs des esprits des anciens, et aux sons des «fragments d'antan» que répètent les «joueurs des grandes orgues altière». Elle est perturbée par le mouvement des saisons, mais aussi les turbulences sociales et politiques telles que la mort de Patrice Lumumba ou les crises de la gouvernance dans le Nigeria post-indépendance.

La violence sur laquelle se clôt ce premier mouvement de *Labyrinthes* explose dans la dernière séquence du recueil, composée des six poèmes du «Post-scriptum», intitulé «Sentier du tonnerre». Ecrits dans les années qui ont précédé la guerre civile, ils présagent le désastre imminent. «Une odeur de sang flotte déjà dans la brume-lavande de l'après-midi. / La sentence de la mort se tient en embuscade le long des couloirs du pouvoir... /»

La poésie survivra-t-elle à l'apocalypse qui vient ?

T. Chanda

**Labyrinthes**, par Christopher Okigbo. Traduit de l'anglais par Christiane Fioupou. Collection «Du monde entier». Poèmes présentés par Christiane Fioupou et préfacés par Chimamanda Ngozi Adichie. Editions Gallimard, 2020, 212 pages.

## Droits TV

## Quand le football reste un cas d'école

→ Et si la télévision nationale serait derrière la crise financière que connaissent les clubs de football ? Ce à quoi la FAF semble s'accrocher.

La solution est donc toute trouvée. Pas besoin d'emprunter d'autres chemins à la recherche d'une option qui puisse redonner du tonus à ces clubs qui souffrent de cette sécheresse financière. Elle qui accuse la télévision nationale d'être le problème de cette crise. Pourquoi laisser une telle situation qui ne se cache pas, pourrir le climat ? Sachant que les clubs de football algériens traversent une crise financière aiguë et qui n'arrivent toujours pas à payer leurs joueurs et entraîneurs qui se voient contraints à tirer la sonnette d'alarme dans un premier temps avant de recourir à la FIFA pour déposer des plaintes. Intervenant lors de l'émission «Football Magazine» de la Chaîne III de la Radio nationale, Mohamed Salah Aboud, le patron de la Com de la FAF, confirme l'existence de cette situation dû à l'EPTV qui n'a pas remis aux clubs les frais des droits de retransmission télévisuelle. «Comment voulez-vous que les clubs honorent leur engagement vis-à-vis de leurs joueurs, si les caisses sont vides. Sauf que le chemin de la FIFA est devenu depuis quelques temps la porte de secours très fréquentée par des joueurs, entraîneurs devenus des clients presque fidèles. Voilà, disait un expert que cet état de faits est tellement vivant de nos jours qu'il ressemblerait plutôt à un effondrement économique et financier aggravé et une précarité pandémique, devenue difficile à désamorcer, puisque les mises en demeure de la FIFA qui s'accélérent en direction des clubs risqueraient de les faire noyer davantage si ce n'est cette bouée de sauvetage lancée par la FAF aux clubs pour s'acquitter de leurs engagements financiers vis-à-vis de leurs



■ Les Droits TV constituent une bouffée d'oxygène pour les clubs.

(Photo : D. R.)

joueurs et entraîneurs. Ce sauvetage de dernière minute aurait pu ne pas avoir lieu si l'instance nationale du football avait respecté son engagement, celui de ne soutenir aucun club qui se ferait menacer par la FIFA, affirmant que la FAF n'est pas une banque de secours. Et en cette période, il y avait comme cas d'école, celui relatif à la sanction décidée par la FAF contre l'USM Bel-Abbès à cause d'un match. Aujourd'hui, une décision, toute compréhensible, est prise par cette instance qui est celle de ne pas lâcher les clubs qui couleraient financièrement. Appelant cela comme une observation assouplie. Cette estime mutuelle, fondée sur la confiance, est-elle entièrement partagée ? Ou alors comprendre par là comme un devoir sportif de la part

de la FAF qui ne pouvait continuellement traîner des clubs comme des boulets devant la FIFA, c'est aussi une histoire d'image nationale du football qu'il va falloir protéger, mais jusqu'à quand, s'interrogent les observateurs, qui assistent à une absence totale d'initiatives de la part des gestionnaires des clubs, qui ne

prennent aucune précaution en matière de marketing, pour construire des projets très professionnels avec différents publics, qui ont des cultures et des façons de penser différentes et d'éviter les négligences lorsque celles-ci connues ne sont pas soignées.

H. Hichem

Bernaoui (FAE) :

## «Nous avons soumis notre programme de reprise au MJS»

→ La Fédération algérienne d'escrime a soumis son programme de reprise des activités au ministère de la Jeunesse et des Sports et attend le feu vert de la tutelle pour reprendre les compétitions après la levée du confinement imposé en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), a-t-on appris samedi de l'instance fédérale. «Nous avons préparé notre programme de reprise des activités post-Covid qu'on a soumis au MJS. Nous attendons l'aval du ministère pour entamer les entraînements et les compétitions», a déclaré le président de la fédération, Raouf Salim Bernaoui, à l'APS. Selon le patron de l'instance fédérale, les entraînements de l'élite reprendront immédiatement après la réouverture des salles de sport, suivis deux semaines plus tard par les compétitions, des minimes jusqu'aux seniors. «Je sais que c'est un laps de temps très court entre le retour aux entraînements et la reprise des compétitions, mais il ne nous reste que trois mois avant le championnat d'Afrique, prévu en septembre prochain au Caire, un rendez-vous crucial puisqu'il sera qualificatif aux Jeux olympiques de Tokyo l'été prochain», a expliqué l'ancien ministre de la Jeunesse et des Sports. Toutes les compétitions ont été suspendues et les salles de sport fer-

mées en Algérie depuis le 16 mars dernier sur instruction du MJS pour empêcher la propagation du Covid-19, ce qui a perturbé le programme d'activité de l'ensemble des fédérations, dont certaines, à l'image de la natation et du rugby, ont préféré carrément mettre fin à leur saison.

Interrogé sur les mesures sanitaires adoptées par la FAE en prévision de la reprise, l'ancien escrimeur de l'équipe nationale a fait savoir qu'il y aura moins de combats au programme pour diminuer le nombre d'athlètes dans la salle.

Ces derniers seront, en outre, soumis à un contrôle médical «strict» pour éviter tout problème de santé, avec un suivi rigoureux de la condition physique des escrimeurs, «notamment ceux de l'élite qu'il faudra préserver».

La Fédération algérienne d'escrime avait bouclé ses épreuves de coupe au début de l'année, à l'inverse de celles de championnat (toutes catégories, dans les deux sexes), qui devaient se faire avant le mois sacré du Ramadhan. A rappeler que Bernaoui a repris les commandes de la FAE le 7 mars dernier, à l'occasion de l'assemblée générale ordinaire qui avait validé son retour à la tête de l'instance fédérale après la fin de sa mission en tant que ministre du secteur. ■

Equipe nationale  
Belmadi dément tout contact avec Schmid et Zidane

→ La Fédération algérienne de football (FAF) et le sélectionneur national, Djamel Belmadi démentent catégoriquement tout contact avec le joueur du club allemand de Fribourg, Jonathan Schmid, mais également Luca Zidane, gardien au Racing Santander, Espagne. Pour le premier nommé, la FAF et surtout le sélectionneur national ont tenu à s'inscrire en faux suite à l'entretien qu'a accordé ce joueur au magazine France Football et repris par d'autres médias. Interrogé d'ailleurs à ce propos, Belmadi a été formel : «A moins qu'il ait été contacté par quelqu'un d'autre se faisant passer pour moi, pour ma part je n'ai jamais parlé ni échangé, de manière directe ou indirecte avec ce joueur. Ce n'est pas aujourd'hui que je vais changer ma manière de travailler ou ma façon de faire, lorsqu'il s'agit d'entamer une approche avec

un joueur intéressant l'équipe nationale. Donc, je réfute ce genre de fabulation et je saisis l'opportunité que vous m'offrez pour dire la même chose sur ce qui a été rapporté il y a quelque temps au sujet du gardien Luca Zidane que je qualifie de fake-news. Et si je n'ai pas réagi à ce moment-là, et je ne le ferai pas à l'avenir face à ce type de mensonge, c'est que ce n'est pas Luca Zidane qui l'a déclaré à la presse».

Le sélectionneur national a bien tenu à apporter ces précisions afin de mettre fin à toutes les spéculations qui ont entouré l'annonce de ces joueurs.

De son côté, la FAF appuie Belmadi et considère que ce genre d'approche de joueur désirant évoluer sous le maillot national ou bien utilisant un tel stratagème pour intéresser une autre sélection est bien révolu. ■

EN  
DEUX MOTSOGC Nice :  
l'enchaînement  
d'Ounas contre  
Lyon élu plus beau  
but de la saison

Le but inscrit par l'international algérien de l'OGC Nice, Adam Ounas, contre l'Olympique Lyonnais (1-2) en Coupe de France a été élu par les supporters, plus beau but de la saison 2019-2020, a indiqué le club azuréen sur son site officiel. Le joueur algérien a recueilli 54% des voix des nombreux supporters ayant pris part à ce sondage organisé lors de la dernière semaine de mai. La réalisation d'Ounas était opposée à celle de Pierre Lees-Melou contre Toulouse. Le 30 janvier 2020, les «Aiglons» recevaient les «Gones» dans le cadre des 8<sup>es</sup> de finale de la Coupe de France. Menés à une minute de la fin du temps réglementaire (0-1, but de Dembélé), ils reviennent dans le match grâce à une petite merveille d'action. Alerté par le défenseur brésilien Dante sur du jeu direct, Ounas s'amène le ballon d'un contrôle de l'extérieur du pied, met son corps devant celui d'Andersen, puis conclut d'une frappe pure de gauche. A noter que derrière cette réalisation somptueuse, le «Gym» encaissera un second but (1-2, penalty d'Aouar à la 93'), qui mettra fin à son parcours en Coupe de France.



Quotidien national d'information. Édité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1<sup>er</sup>-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44 / 6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune. Rédacteur en chef : Radia Zerrouki Directeur commercial : Ouahid Kouba Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : SIO. Constantine : SIE Diffusion centre : SEDICOM Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : ln98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : ln98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

**en direct**

**Equipe nationale**

Belmadi dément tout contact avec Schmid et Zidane

**le match à suivre**

**OGC Nice**

L'enchaînement d'Ounas contre Lyon élu plus beau but de la saison

**football**

**Droits TV**

Quand le football reste un cas d'école

Mustapha Kouici :

# «Notre football a une formidable richesse d'histoire humaine à raconter»

→ On n'oublie souvent que le public d'aujourd'hui est plus éduqué et informé et donc plus critique à l'égard de l'information sportive. Il y a une démarcation entre le sport qui se pratique et le sport qui se regarde.

Le sport, c'est de l'émotion, le direct et l'image. La télévision, la Radio et la presse écrite restent les médias leaders pour la consommation du sport. Après l'international Ali Fergani, c'est Mustapha Kouici qui s'est prêté aux jeux des questions-réponses que nous vous proposons dans cette édition. D'autres ex-internationaux seront aussi prochainement des invités de notre journal pour évoquer pour nous, le passé, le présent et ce qu'ils pensent de ce que sera le football de demain...

**La Nouvelle République : Mustapha Kouici, merci de répondre favorablement à notre invitation, et c'est avec vous un professionnel que nous allons, si vous le permettez, aborder quelques aspects qui secouent actuellement le football, à l'image de cette question de reprise. Vous êtes pour ou contre ?**

**Mustapha Kouici :** Personnellement, je ne suis pas contre, au contraire, mais je dis attention, la reprise doit être encadrée par des outils qui préservent la santé des joueurs pour qu'ils puissent pleinement remplir les trois missions qui sont les leurs : sportive, économique et – surtout – sociétale. C'est pourquoi la question que je me pose, sommes-nous en mesure d'accompagner cette reprise ? Ceci d'une part, et dans cette reprise, il y a des clubs qui ont tout à fait raison d'espérer de prendre l'ascenseur. Il reste huit «étages» et ce n'est pas difficile pour ces clubs qui espèrent remonter au classement. Vous savez, il y a que ceux qui ne comprennent pas ou qui ne veulent pas comprendre, que dans ces matches restant pour clôturer la saison, des clubs peuvent faire la différence. Il faut reprendre, et laissons-nous assister à cette course sur les terrains pour le titre. Il faut arrêter d'être pessimiste dans le football.

**Nous avons eu aussi le plaisir de nous entretenir avec votre ami Ali Fergani et nous lui avons posé la question relative au dossier de l'enregistrement sonore. Dites-nous, pour vous, de pareilles méthodes risquent-elles de fragiliser la confiance entre présidents, ou encore qu'il est temps pour vous de faire le ménage, ou alors ce n'est que passager, il ne faut pas en faire un drame ?**



■ Kouici pour la reprise du championnat sous conditions.

(Photo : D. R.)

Cela ne m'a pas étonné du tout, alors pas du tout. Pourquoi me posez-vous cette question sous forme de scoop ? Mais c'est devenu chez nous un rite qui a pris un pli. Non, cela ne m'étonne pas. Combien de cas ont secoué notre football ? Quelles étaient les sanctions qui ont été prises ? Des sanctions qui ne dérangeaient pas leurs auteurs. Qui sont-ils ces auteurs ? D'où viennent-ils, et pourquoi sont-ils au centre de la gestion du football ? Par leurs fautes, je pense que nous avons perdu beaucoup de temps. Ce sont des questions que je me pose, d'autres interrogations se manifestent à travers les violences que nous avons vécues et qui ont un lien direct avec ces trucages, ces magouilles, ces négociations scandaleuses. Je suis persuadé que le ministre de la Jeunesse et des Sports, actuelle, est capable d'apporter cette touche qui fera épargner à ce sport tous ces fléaux qui rongent le football. La plainte qu'il a déposée contre X en est une preuve, c'est une première dans l'histoire. Il faut dès lors aller vers la justice chaque fois qu'une tentative frauduleuse est dévoilée. Il faut dénoncer, ne plus hésiter si l'on ne veut pas être complice. Cela suffit. Avec cette nouvelle tutelle du sport, je suis optimiste.

**Le marketing sportif, tous les clubs ou presque l'ignorent, alors que le sport est un véritable gisement de croissance, dites-nous quelle idée faites-vous de cette insuffisance ?**

Je vous remercie de me poser cette question qui est importante dans la vie d'un club. Il est vrai que le marketing est un outil primordial dans le développement d'un club. Il faut que je vous dise une chose, cher ami, les professionnels considèrent, à juste titre, que le sport est une filière économique à part entière. Et s'il y a un secteur sur lequel il y a des efforts à faire, c'est bien celui de l'économie du sport. Et comme vous le savez les experts considèrent que le sport comme une filière éco-

nomique à part entière. Ils le disent et l'écrivent aussi. Je partage cette analyse en vous disant que les clubs peuvent gagner de l'argent, non seulement mais peuvent aussi créer des emplois, en étant compétitif à travers ce créneau du sport [...] Le marketing est essentiel pour le monde du sport en général, toutes les entreprises ont tiré bénéfice de leur stratégie lorsqu'elles sont bien réfléchies. Les clubs peuvent le faire, mais à la condition que des experts en communication soient sollicités. Je partage ce que disait mon ami Ali Fergani en l'occurrence «les clubs doivent devenir autonome financièrement, et les subventions doivent aller vers les jeunes et la formation. Le sport doit être considéré comme un domaine économique et industriel à part entière, avec des produits et des services. Nous devons maintenir cet esprit d'entreprendre qui fait partie de l'ADN des clubs. On récompense à la fois des innovations pour cela les clubs doivent être gérés par des compétences et surtout devenir de véritables entités commerciales».

**Restons, si vous le voulez bien, dans le marketing. Nombreux sont ceux qui pensent que le sport est une école d'endurance, de ténacité, de volonté, d'effort, le fait d'intégrer des sportifs de haut niveau dans l'entreprise peut dynamiser les équipes...**

Absolument. Entièrement d'accord. Je ne suis, par contre, pas d'accord aux soutiens financiers des clubs. Je dis que c'est au club, oui, au club de se débrouiller un sponsor. C'est à lui de convaincre, de séduire, de veiller à son image. Les entreprises veulent du concret. Ils veulent des clubs sérieux. Je suis sûr qu'elles marcheront avec eux. Mais hélas, tous ne présentent pas une feuille de route convaincante. Il faut arriver à ce qu'ils initient, travaillent sur des innovations qui puissent convaincre. Je vous assure qu'il y a des opportunités pour leur éviter une sécheresse financière... L'innovation est partout dans le monde

sportif. C'est une mentalité, une façon d'être, de se réinventer, cela est possible. Pourquoi voulez-vous que l'état aide un grand club du centre et ne le fasse pas pour un petit club ? L'Etat doit se désister.

**La DNCG n'existerait plus. Pourtant le 17 septembre 2019, le président de la FAF déclarait dans une conférence de presse «à travers la création de la DNCG, nous avons voulu créer une véritable frontière entre le sport professionnel et le sport amateur. Cette frontière se nomme la direction nationale du contrôle de gestion. Elle sera mise sur pied avec des membres qui seront installés après le bureau fédéral. Sa mission est d'accompagner tous les clubs à se mettre en conformité. Nous allons remettre de l'ordre dans notre football professionnel». Qu'en pensez-vous ?**

Voilà une question qui vaut son pesant d'or. Elle aurait été d'un très grand apport. Elle aurait été la clé de voûte d'une politique de réforme qui serait prônée par la Fédération vis-à-vis du professionnalisme. Mais qu'est devenue cette direction ? On se pose la question. L'on aimerait bien que l'on nous donne des explications, tout en sachant que cette DNCG est opérationnelle de par le monde professionnel du football.

**Une dernière question. Football d'hier, football d'aujourd'hui, est-ce que Kouici se retrouve dans cet écart qu'il soit positif ou négatif ?**

Beaucoup de vagues viennent mouiller ce football, et souvent l'on se pose des questions. Alors que nous pouvons être les meilleurs de l'Afrique. Il faut des hommes capables de tenir la barre. Pour concrétiser l'ensemble des objectifs de notre football, il faudrait que les présidents, entraîneurs ou cadres réfléchissent, comment mettre en place une stratégie professionnelle à même de sauver ce sport. A mon humble avis, il faudrait que l'on soit en permanence à l'écoute de ce qui se fait ailleurs, se comparer à ce que font les autres et faire mieux.

**Voulez-vous rajouter quelque chose ?**

Je suis de nature optimiste, c'est par des échecs que l'on peut réussir. On accuse du retard certes, mais pas insurmontable. Nous pouvons réussir parce que nous avons tous les outils indispensables pour reconstruire ce sport. Je souhaiterais que les ex-joueurs professionnels soient sollicités pour la concrétisation des principaux objectifs relatifs aux différents programmes de développement de cette discipline. Sachez que notre football a une formidable richesse d'histoire humaine à raconter.

Propos recueillis par H. Hichem

**A voir**

- Canal + Sport : Liverpool - West Ham à 19h45
- BeIN Sports 1 : Fribourg - Mönchengladbach à 19h30